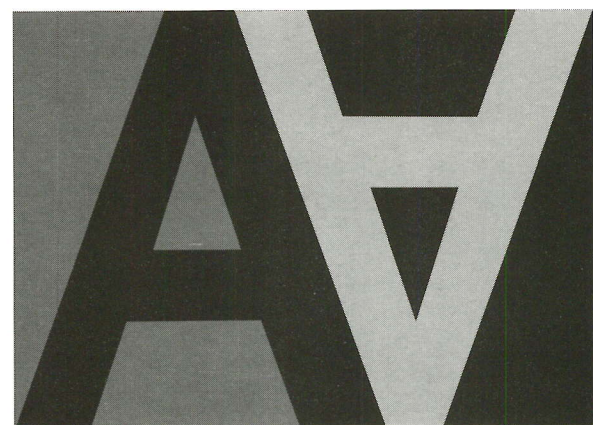


A U V E R G N E



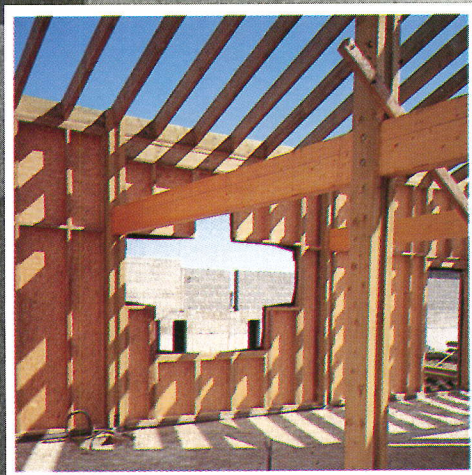
ARCHITECTURES

REVUE DU CONSEIL REGIONAL
DE L'ORDRE DES ARCHITECTES
MARS 1995 - N°9

L'architecte au service d'un projet de vie

■
L'amour
du bois

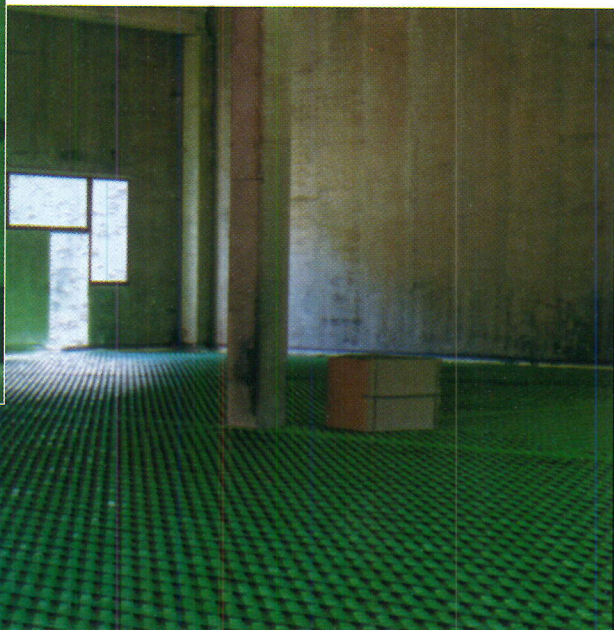
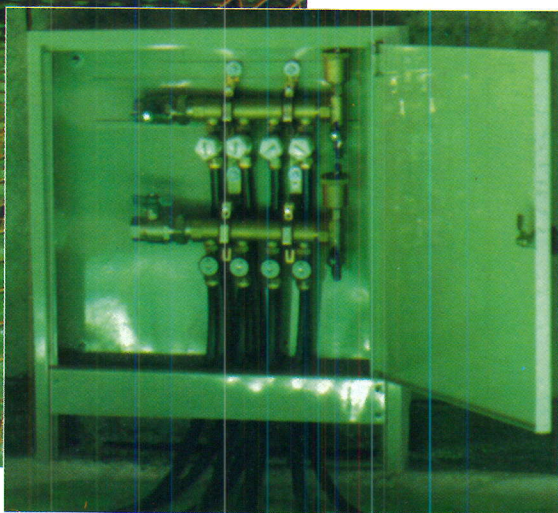
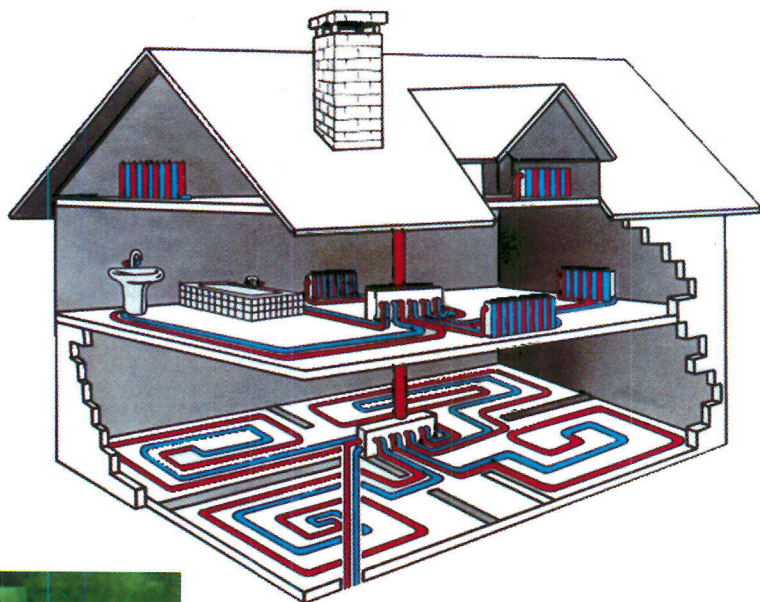
■
Marcel Massuco :
le bonheur
tranquille



La Maison de la Forêt et du Bois

ROUCHY

CARRELAGE - SALLES DE BAINS - CHAUFFAGE - CLIMATISATION - ENERGIE GAZ



PROTHERM

Planchers chauffants individuels tertiaires

"AUJOURD'HUI LE CONFORT VIENT DU SOL"

Economique, agréable et rentable le plancher chauffant Protherm crée l'ambiance de demain. Particulièrement performant, Protherm est utilisé comme mode de chauffage intégral ou partiel, voire de base en certaines circonstances.

Pour cela Protherm et Rouchy travaillent en collaboration avec les ingénieurs conseils thermiciens de la région pour étudier tous les cas de figure, en neuf comme en rénovation.

Z.I. Le Chapeau Rouge
Le Broc
63500 ISSOIRE
Tél. 73 89 02 89
Fax : 73 55 12 01

Z.I. du Brezet
18, rue Louis-Blériot
63100 CLERMONT-FD
Tél. 73 90 20 30
Fax : 73 90 26 85

Z.I.
41, rue de Romainville
03300 CUSSET/ VICHY
Tél. 70 98 09 63
Fax : 70 98 31 80

Z.I. de Sistrières
Avenue G. Pompidou
15000 AURILLAC
Tél. 71 48 00 71
Fax : 71 64 27 05

Z.I. de Cantaranne
Rue de la Prade
12850 ONET-
LE-CHATEAU/RODEZ
Tél. 65 67 00 46
Fax : 65 67 11 83

5

conseil de l'ordre

- Les retombées de la loi Sécurité-Santé.
- Qui peut porter le titre d'architecte?
- Les actions de formation pour 1995.
- Le fonction d'élu municipal et l'architecte : évitez l'ingérence.
- Loi MOP : un Opac épinglé.
- Une exposition sur la qualité architecturale et urbaine.
- Un exemple à suivre : le CHG de Moulins.

**La revue du
Conseil
régional
de l'Ordre
des
Architectes
d'Auvergne.**

Edition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 73.93.17.84. Fax. 73.34.39.09
Directeur de la publication : Roland Ondet
Comité de rédaction : Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Jean-Pierre Espagne
Conception Réalisation : G. de Bussac S.A. 73.92.32.78 avec la participation de Vice Versa pour la réalisation graphique, de Michel Josselin pour la rédaction
Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde. Tél. 73.62.81.08
Dépôt légal : 1er trimestre 1995.



s o m m a i r e

**N°9
Mars 1995
Prix au numéro :
20 francs.
Abonnement :
50 francs.**

Vignette :
La Maison de la Forêt et du Bois (Lempdes)
Photo : Richard Dumas.

Photo de couverture :
La Maison de Retraite de Gannat
Francine Imholz et René Imholz.

24

lignes de vie

Marcel Massuco : le bonheur tranquille

Comme beaucoup, Marcel Massuco a vécu au rythme des rencontres et des hasards de la vie. Retraité depuis quelques mois, il retourne régulièrement dans son ancienne agence et dans son Italie natale. Fruits de ses souvenirs les plus tenaces. Un homme attachant, qui voit l'avenir au jour le jour. Confidences...

7

évènement

L'amour du bois

Elle manquait en Auvergne cette Maison de la Forêt et du Bois, qui ouvrira bientôt ses portes. Pari gagné pour quatre organismes spécialisés, bien décidés à promouvoir cette filière, et deux architectes, Luc Breuillé et Richard Dumas, qui ont su mettre en valeur les qualités universelles d'un matériau un peu trop délaissé. Ils expliquent leur démarche.

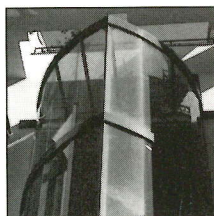
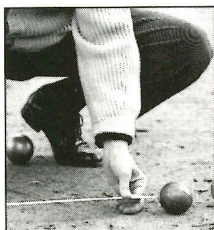
10

dossier

L'architecte au service d'un projet de vie

Après bien des tâtonnements, inévitables quand on aborde un domaine aussi complexe et en pleine évolution, les spécialistes du troisième âge et les architectes sont arrivés à définir les principaux critères d'une maison de retraite idéale. Ce qu'ils cherchent avant tout, c'est à rendre ces établissements plus confortables qu'autrefois, plus fonctionnels et surtout moins traumatisants pour une population qui vient ici plus tardivement, après avoir épuisé toutes les autres possibilités. Mais qu'attend-elle vraiment ? Existe-t-il une ou plusieurs architectures ? Et peut-on prévoir, maintenant, les maisons de demain ?

Enquête de Michel Josselin.



22

savoir-faire

Un immeuble d'habitation à Clermont-Ferrand.

L'extension d'un magasin à Clermont-Ferrand.

Huit logements à Ceyrat.

25

l'observatoire

L'Observatoire des concours dans la région Auvergne.

annonces

Demandes d'emploi, vente de matériel.

Tandis que les médias nationaux s'épanchent dans leurs colonnes sur la déception bateleuse de quelques grandes stars de la profession, découvrant, mais un peu tard, leur infortune à s'être fourvoyés dans l'impitoyable univers de la conception-réalisation-exploitation, au cœur de la France, forcément profonde vue d'une telle hauteur, d'autres architectes qui ne sont pas dépourvus de leur lot de "misères", eux aussi, conçoivent à leur modeste échelle des projets intéressants.

Vraisemblablement, leur bon sens auvergnat leur ayant inspiré qu'un homme trompé, s'en plaignant un peu trop fort, pouvant passer, aux yeux d'un observateur détaché, pour peu malin, ceux-ci se montrent peu prolixes sur leurs propres déboires.

Ils manifestent également, une grande et pudique réserve à exposer leurs réalisations. Pourtant, nombre d'entre elles témoignent de

e n j e u

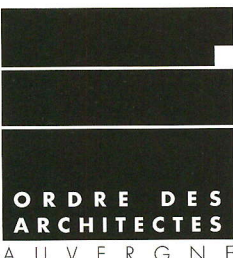
leur savoir-faire, et ce dans tous les coins et recoins de leur région où ils assurent un service de proximité de qualité.

C'est ce que cette revue a pour ambition de faire savoir. Il me paraissait, à l'aube de sa troisième année d'existence, pas inutile de le rappeler.

Ce présent numéro, consacré aux architectures du "grand âge", témoigne de la grande attention que les Auvergnats portent à leurs anciens qui le leur rendent bien en les faisant bénéficier de leur sagesse imprégnée de bon sens.

Et il se pourrait bien que si les remous métalliques suscités par les mésaventures des champions déchus du grand stade parvenaient à leurs oreilles, qui en ont entendu bien d'autres, ils leur inspireraient un adage malicieusement formulé ainsi : "A vouloir trop être, à la fois au four et au moulin, il ne faut point s'étonner d'être roulé dans la farine".

Jean-Pierre Espagne, Président.



60 ans d'expérience auprès des collectivités locales



*Mettre en valeur
le passé*



*Bâtir
pour demain*

51, avenue de Grande-Bretagne - 63037 Clermont-Ferrand Cedex - Tél. 73 42 32 00 - Fax 73 42 32 25

Préstations et Equipements MAC, PC, Silicone Graphique
C.A.O. & IMAGES DE SYNTHÈSE



ARCT

EURO EXE

UN
UNIVERS
POUR
CONSTRUIRE
LES
IMAGES
DE
L'AVENIR

Clermont-Ferrand
73 93 09 99

Lyon
78 52 06 06

Montpellier
67 45 61 61

Loi Sécurité-Santé. Applicable aux opérations de bâtiment ou de génie civil. Loi du 31/12/93 et décret du 26/12/94. Le premier décret d'application de la loi sécurité-santé a été voté le 26/12/94 et a paru au Journal Officiel le 1^{er}/1/95.

Les modalités de son application partielle à la date du 1er mars 1995 influencent, dès aujourd'hui, la conception architecturale et technique de tous les projets de bâtiments.

La loi impose au Maître d'ouvrage la désignation d'un **coordonnateur de santé-sécurité** à la phase de conception-étude et d'élaboration du projet, puis à la phase de réalisation de l'ouvrage ou pour l'ensemble des deux, ainsi que l'obligation de déclaration à l'autorité administrative, territorialement compétente au niveau du dépôt de permis de construire.

Les conditions de leur désignation, les missions qui leur seront confiées, les obligations de déclaration à l'autorité administrative, les responsabilités juridiques et pénales qui découlent de la non-observation de cette loi sont d'une telle complexité et leur importance a un tel impact sur les missions des architectes qu'une connaissance approfondie de ces nouvelles règles est indispensable.

A l'initiative des architectes du Puy-de-Dôme, l'Office du Bâtiment et des Travaux Publics du Puy-de-Dôme et ses différents partenaires ont participé à la mise au point de plusieurs notices "**Sécurité-Santé**" rappelant les obligations imposées aux maîtres d'ouvrage, architectes, maîtres d'œuvre, BET, coordonnateurs et entreprises ayant à intervenir pour les opérations de Bâtiment et de Génie Civil.

Ces notices reprennent les dispositions contenues dans la loi du 31 décembre 1993 (chantiers temporaires ou mobiles) et ses décrets d'application, la loi du 31 décembre 1991 et ses décrets d'application, ainsi que dans le Code du travail et le Code de l'urbanisme.

- **L.S.S.** : Loi sécurité santé relative aux dispositions en matière de sécurité et de santé applicables aux opérations de bâtiment ou de génie civil et portant notamment transposition de la directive Européenne "**Chantiers temporaires ou mobiles**".

- **S.1.** : Opération de construction de bâtiment nécessitant la constitution d'un collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail. *Edition en attente de parution des décrets d'application.*

- **S.2.** : Opération de construction de bâtiment occupant au moins deux entreprises et faisant l'objet d'une déclaration préalable.

- **S.3. et suivants** : Autres cas. *Edition en attente de parution des décrets d'application.*

- **COO** : Mission, fonction, compétence et formations du coordonnateur. *Edition à paraître.*

L'objectif de ces notices est de sensibiliser, sous forme de recommandations et d'informations réglementaires contractuelles ou techniques, tous les participants ayant à intervenir dans les opérations de Bâtiment ou de Génie Civil.

Etablis à partir des réglementations précitées, ces documents constituent une pièce contractuelle du dossier de consultation des entreprises, les dispositions prévues dans les textes étant de nature à influencer les sommes engagées par le "maître d'ouvrage et chaque entreprise" pour la réalisation des travaux, afin que la sécurité-santé soit une prestation essentielle à prévoir pour toutes ces opérations. Ces notices annulent et remplacent les notices HS1 et HS2 établies précédemment et toujours en vigueur jusqu'à la date du décret du 26 décembre 1994.

Il est possible de se procurer ces notices à l'Office du Bâtiment et des Travaux Publics du Puy-de-Dôme, 2 avenue Marx-Dormoy - 63000 Clermont-Ferrand - Tél : 73.93.93.16 - Fax : 73.35.02.50.

Réunion débat sur la Loi Sécurité-Santé. L'Office du Bâtiment et des Travaux Publics du Puy-de-Dôme, la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Auvergne et l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics ont présenté le 30 janvier dernier, les dispositions contenues dans la loi et les modalités d'application incombant aux maîtres d'ouvrage, publiés ou privés, architectes, bureaux d'études techniques, coordonnateurs

de sécurité-santé des entreprises.

267 professionnels ont participé à cette concertation animée avec brio par Robert Piccoli, chargé de Mission au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

La présentation de la nouvelle loi s'est effectuée face à un auditoire exceptionnel par la qualité et sa représentativité professionnelle et administrative. Les débats extrêmement animés ont fait apparaître la complexité des nouvelles interventions découlant de l'application du texte et des relations Coordonnateurs - Architectes - Entreprises.



Un auditoire exceptionnel par sa qualité et sa représentativité professionnelle et administrative.

Pendant la période de rodage et de mise en place des nouvelles structures, une très grande prudence est conseillée à tous les intervenants à chaque stade de leur mission. Les conditions de sécurité-santé dans les opérations de bâtiment ou de génie civil ne sont pas le fait d'un seul, mais celui de tous les participants, et sans une volonté formelle de la part des maîtres d'ouvrage, doublée d'une prise en compte financière adaptée, le but recherché par la loi ne sera pas atteint.

La prise en compte de cette notion "Sécurité-Santé" doit entrer dans les faits. De son application stricte et honnête, dépend le succès du principe défini par la loi.

Assemblée Générale. L'assemblée Générale des Architectes d'Auvergne se déroulera cette année le 17 mars en présence de Rémi Lopez, Président du Conseil National de l'Ordre des Architectes, outre les actions régionales, les orientations et les actions que le Conseil National entend développer dans les mois à venir.

Rappel. Décret n° 80-218 du 20 mars 1980 relatif au port du titre de titulaire du diplôme d'architecte (Extraits).

«Art. 1er - **Peuvent seules porter le titre d'architecte**, les personnes physiques **inscrites à un tableau régional de l'ordre des architectes**, conformément aux dispositions des articles 9, 10 et 11 de la loi sur l'architecture susvisée.

Les personnes physiques qui ont obtenu un diplôme d'architecte et qui ne sont pas inscrites à un tableau de l'ordre des architectes peuvent utiliser le titre de **Titulaire du diplôme d'architecte**, suivi du sigle reconnu correspondant.»

Pour vous mettre en règle avec la loi, un bon conseil, demandez votre inscription rapidement !

Formation professionnelle 1995. La commission Formation du Conseil Régional, en relation avec le GEPA, a élaboré un programme pour 1995. Celui-ci comprend des soirées (16h à 20h) de remise à niveau technique telles que : Qualité - Risques sismiques - Acoustique - Handicapés - Sécurité, et un stage sur deux jours concernant le comportement à adopter pour les membres d'un jury de concours d'architecture. Le choix des thèmes provient de l'exploitation de l'enquête de besoins effectuée en 1994 auprès de l'ensemble des architectes de la région Auvergne.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat du Conseil Régional de l'Ordre. Tél. 73.93.17.84.

ORDRE DES ARCHITECTES

La fonction d'élu municipal et l'architecte : évitez l'ingérence. Les architectes, qui envisageraient de se présenter aux prochaines élections municipales et dont la candidature aurait l'heur de plaire aux électeurs, doivent prêter une attention particulière à l'agencement entre les fonctions d'élus et leur profession. La question se pose notamment en ce qui concerne la possibilité de soumissionner aux marchés publics avec la collectivité locale dont ils seront par ailleurs les représentants. Les dispositions législatives ainsi que la jurisprudence existant en ce domaine sont assez fournies. S'ils n'y prennent garde, le fameux délit d'ingérence les guette.

L'article 175 de l'ancien code pénal en fixait le principe : «Tout fonctionnaire, tout officier public, tout agent du gouvernement, soit par actes simulés, soit par interposition de personne, qui aura pris ou reçu quelque intérêt que ce soit dans les actes, adjudications, entreprises ou régies dont il a ou avait, au temps de l'acte, en tout ou partie, l'administration ou la surveillance, sera puni d'un emprisonnement de six mois au moins et de deux ans au plus, et sera condamné à une amende qui ne pourra excéder le quart des restitutions et des indemnités, ni être au-dessous du douzième».

Selon la jurisprudence de la Chambre criminelle de la Cour de Cassation, ce texte est applicable même en l'absence d'intention frauduleuse (16 décembre 1975, Gaz. Pal. 1976, 1, 233) ou en l'absence de recherche d'un gain ou de tout autre avantage personnel (2 nov. 1961, Bull. crim. n° 438). La bonne foi éventuelle n'est donc pas prise en compte.

Ce texte a été appliqué à un conseiller municipal qui avait reçu, en qualité d'architecte, des honoraires sur le montant de travaux exécutés pour le compte de sa commune, alors que, en raison de ses fonctions de membre de la commission des travaux, il était chargé de leur surveillance (C. Cass. crim. 14 janv. 1943, Bull. crim. n° 4).

Le nouveau code pénal reprend ces dispositions en son article 432-12 : «Le fait pour une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou par une personne investie d'un mandat électif public, de prendre, recevoir, conserver, directement ou indirectement, un intérêt quelconque dans une entreprise ou dans une opération dont elle a, au moment de l'acte, en tout ou partie, la charge d'assurer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement, est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 francs d'amende».

Néanmoins, il existe une exception. Celle-ci réside dans la possibilité pour les maires, les adjoints ou les conseillers municipaux de traiter avec la commune dont ils sont élus pour le transfert de biens mobiliers ou immobiliers ou la fourniture de services, mais ceci uniquement dans les communes de moins de 3 500 habitants et dans la limite d'un montant annuel fixé à 100 000 francs (article 432-12, alinéa 2 du code pénal).

Dans cette dernière hypothèse l'article L 122-12 du code des communes vient alors s'appliquer : «Dans le cas où les intérêts du maire se trouvent en opposition avec ceux de la commune,

le conseil municipal désigne un autre de ses membres pour représenter la commune, soit en justice soit dans les contrats». En pareil cas, l'élu intéressé doit s'abstenir de participer à la délibération du conseil municipal relative à la conclusion ou à l'approbation du contrat auquel il est partie prenante (article 432-12 in fine). Cela s'applique évidemment aux architectes.

Jean-Paul Pancraccio

Professeur agrégé des facultés de droit Université d'Auvergne.

Qualité dans la ville : des concepteurs proposent. Le récent débat sur la politique de la ville a été l'occasion de rappeler que la Qualité de l'Aménagement des espaces urbains est l'une des clefs du maintien de l'équilibre économique et social des villes.

C'est sur cette base qu'à l'initiative de l'Ordre National des Architectes, le Ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme a lancé, au cours du deuxième semestre 1993, une campagne de suggestions, de commandes pour démontrer publiquement l'engagement des professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes, artistes...) dans une démarche de promotion de la qualité architecturale et urbaine, notamment dans les quartiers en difficulté.

Cet appel d'idées, relayé par l'Ordre Régional bien que tributaire d'un calendrier serré, a mobilisé bon nombre de professionnels du cadre de vie. Près de 700 réponses ont été recensées au niveau national dont 23 ont été déposées en Auvergne.

La diversité des équipes de professionnels démontre bien l'intérêt et la dynamique des concepteurs de la ville, de son image et de son fonctionnement. Cette diversité s'est retrouvée dans les différentes formes des réponses apportées (aménagement urbains, réhabilitations, marquage symbolique, sculpture...).

L'approbation, l'appartenance des habitants à un lieu, un quartier, leur ville est une idée force que l'on retrouve dans de nombreux dossiers. Les propositions reçues portent pour la plupart sur des sites jugés prioritaires dans le cadre des programmes d'actions prévus dans les contrats de ville.

L'analyse et la synthèse des dossiers présentés, effectuées sous la responsabilité de l'Ordre Régional en étroite collaboration avec la D.R.E., a permis de concevoir une exposition. L'objectif étant de permettre aux concepteurs de montrer leur capacité créative et aux collectivités locales de

découvrir les propositions faites sur leur territoire.

L'exposition a servi de «décor» à la dernière prestation de serment et aux impétrants de mesurer l'ampleur et les ouvertures de leur future activité.

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'équipe locale du Ministère de l'Équipement, les conseillers responsables et «les petites mains» qui ont su faire face à un calendrier draconien.

Les treize panneaux constitutifs sont disponibles pour toute animation locale, La conception, en 1995, d'une plaquette spécifique permettra de vulgariser ces travaux.



Photos : Danyel Massacrier

En présence du président, Jean-Pierre Espagne, les futurs architectes ont prêté serment à l'occasion de l'inauguration d'une exposition sur la promotion de la qualité architecturale et urbaine.

c a r n e t

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux consœurs et confrères récemment inscrits à notre Tableau : Nathalie Alvergnat, Jacques Bonnet, Claude Brugière, Dominique Brunon, Fernand Carpentier, Laurent Gonin et Michel Olivier.

Toutes nos félicitations au confrère Robert Domas pour l'honorariat de la profession qui lui a été accordé.

Les concours toujours...

Un exemple à suivre : le CHG de Moulins

Une convocation pour un jury de concours qui parvient au siège de l'Ordre début juillet et on peut deviner le scénario catastrophe : le jury se réunit dans les trois jours (c'est bien suffisant pour trouver un architecte disponible pour nous représenter) et désigne d'urgence les équipes qui vont devoir plancher pendant le mois d'août et remettre leurs prestations début septembre. Là, faute de personnel (c'est la rentrée), la commission technique ne rendra son verdict que

vers la mi-octobre. Le jury désignera alors sereinement le lauréat auquel on demandera un peu de zèle pour préparer de toute urgence la demande de permis de construire. Heureusement, tel ne fut pas le cas.

Cette convocation nous laissera plus d'un mois pour examiner le règlement avant la réunion du jury. La représentativité de la profession est assurée et les indemnités calculées avec le guide de rémunération, récemment publié. A la première réunion du jury, la quarantaine de dossiers recevable sera examinée, un par un, et le vote à bulletin secret permettra de désigner les candidats.

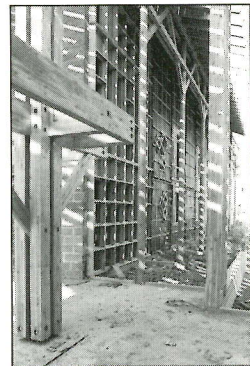
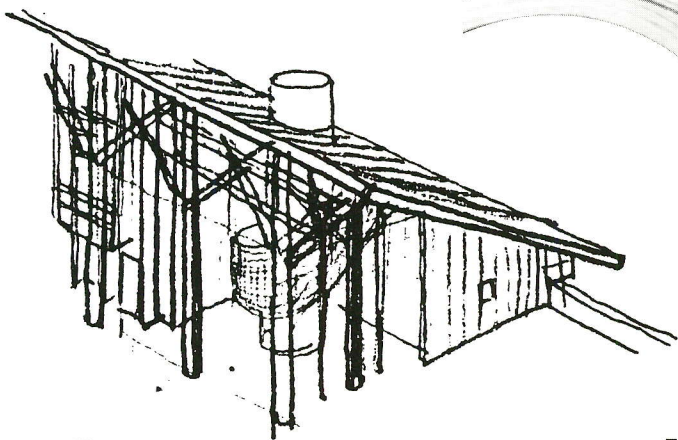
Deux mois plus tard, la commission ad hoc présente son rapport technique. Chacun des membres du jury peut alors écouter les différentes équipes présenter son projet et débattre librement. Le vote, une nouvelle fois à bulletin secret, donnera un résultat clair, à la satisfaction de tous les membres du jury et du Maître d'ouvrage.

Après ces quelques lignes, nous ne pouvons que souhaiter au CHG de Moulins que son chantier se déroule également dans les meilleures conditions et que son exemple fasse école auprès des maîtres d'ouvrage.

Loi MOP : un Opac épinglé. Sur un recours en référé (type L 22) de Philippe Monnerat, président du Syndicat des architectes de la Loire, le tribunal administratif de Lyon a suspendu la passation, par l'Opac de Saint-Etienne, d'un contrat de maîtrise d'œuvre jusqu'à la mise en œuvre d'une nouvelle procédure d'appel à la concurrence. Il s'agissait d'un concours d'architecture pour la réalisation d'un projet de 40 à 50 logements. L'indemnisation des candidats a été jugée manifestement insuffisante et le contrat ainsi entaché d'illégalité. L'ordonnance de référé est datée du 17 novembre 1994.

Extrait tiré du magazine "Le Moineur", 9 décembre 1994.

**Ouverture
prochaine
de la Maison
de la Forêt
et du Bois**

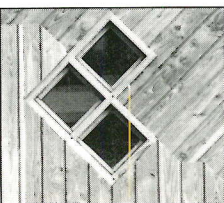


Photos: Camus

L'amour du bois

**Elle manquait à l'Auvergne
cette Maison de la Forêt
et du Bois, qui ouvrira
bientôt ses portes
à Lempdes (Puy-de-Dôme).
Pari gagné pour quatre**

**organismes spécialisés,
bien décidés
à promouvoir cette filière,
au sein d'une des régions
les plus boisées de France,
et deux architectes,
Luc Breuillé et Richard Dumas,
qui ont su mettre en valeur
les qualités universelles
d'un matériau un peu trop
délaissé. Ils expliquent, ici,
leur démarche.**



au commencement était la pierre, la terre et le bois. Tous trois servaient jusqu'au 19ème siècle à construire les maisons que l'on rencontre encore en Limagne, rappelle Luc Breuillé. Cette architecture traditionnelle fait partie de notre fond culturel. Elle utilise un "langage" auquel les gens restent sensibles. L'architecture retrouve là sa vraie nature, celle de favoriser la communication, car elle traduit les émotions que l'on partage avec d'autres.

Pas étonnant alors qu'avec Richard Dumas, également architecte, qui partage les mêmes convictions, ils arrivent en tête du

concours, lancé il y a maintenant cinq ans, par quatre organismes de la région, pour réunir symboliquement leurs bureaux et promouvoir les différentes utilisations de la forêt au sein d'une maison toute en bois (*). Une initiative unique en France, qui conduit Bruxelles à financer le projet pour moitié. "Cette maison montre les enjeux économiques et écologiques de la forêt et du bois", résume l'animatrice d'Auvergne Promobois, l'un des quatre partenaires privés.

Et pour renforcer encore la cohésion du projet, l'Union Régionale des Scieurs, qui fait partie du tour de table, demande à tous les adhérents,

répartis sur l'Auvergne, de fournir la totalité du bois, soit près de 400 m³. Le sapin et l'épicéa serviront principalement aux structures, le pin douglas au lamellé collé et au bardage extérieur, le pin sylvestre aux menuiseries extérieures, le chêne aux escaliers et à la charpente... Au total, huit essences différentes, choisies par les architectes, sans compter les bois fruitiers pour la décoration.

Certaines précautions

Contrairement aux idées reçues, le bois s'adapte bien à nos climats, à condition de prendre quelques précautions, soulignent les architectes. Il

faut simplement le traiter - et la technique actuelle le permet -, le protéger et prévoir des assemblages pour que l'eau puisse s'écouler. Bref, prendre en compte ses particularités dans la conception du traitement. "Mais c'est le cas de tous les matériaux traditionnels", fait remarquer Luc Breuillé. Avec ces précautions d'usage, le bois devient quasiment éternel". Le protéger surtout par une grande toiture en tuiles rouge, typique de cette région, qui annonce l'architecture méditerranéenne, comme étaient recouvertes autrefois toutes les fermes de Limagne.

Il ne restait plus aux architectes qu'à suggérer l'histoire qui entoure le travail du bois. Dès les premières esquisses, ils ont voulu montrer la relation existant entre la forêt et le bois, reproduire l'atmosphère particulière que dégagent les arbres, insister sur les jeux d'ombre et de lumière provoqués par les branches et les feuilles. Il y a dans leur démarche un certain souffle poétique. Par exemple, la lumière traverse les bardages ajourés comme celle qui passe

à travers les feuilles. Ils se sont inspirés aussi des anciens porches pour marquer distinctement les entrées. Aucun détail n'est oublié, et ils sont nombreux !

Le rappel de la forêt

Qu'on ne s'y trompe pas : il existe bel et bien une architecture du bois. Plus raffinée sans doute, plus délicate en tout cas. Dans cette maison, le rappel de la forêt se fait sentir dans les moindres recoins. "A l'extérieur, de vrais troncs, et la dentelle de bois, qui recouvre la façade, laissera entrer la lumière de l'hiver mais apportera en même temps de l'ombre pour l'été, nécessaires au bien être des hommes", écrit Luc Breuillé. Conçue comme une grande pergola, la façade sud, qui rappelle là encore la forêt feuillue, servira de support aux plantes grimpantes, bien connues en Limagne : glycine, clématites, vigne...

A l'intérieur, changement de décor. "Ici, ajoute-t-il, le bois est travaillé, lamellé, poli et

Prévoir des assemblages, pour que l'eau puisse s'écouler.

La dentelle de bois, qui recouvre la façade, laissera entrer la lumière de l'hiver mais prévoit en même temps de l'ombre pour l'été, nécessaires au bien-être des hommes.

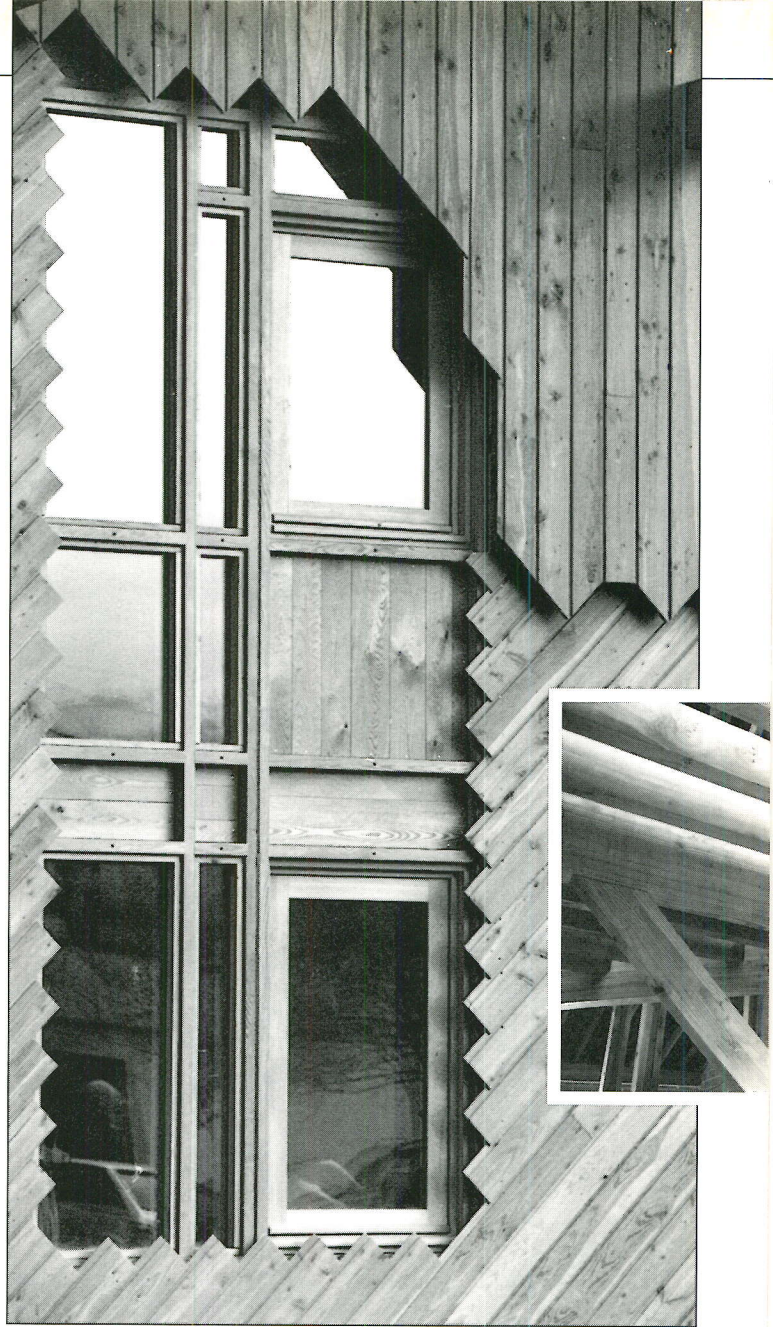
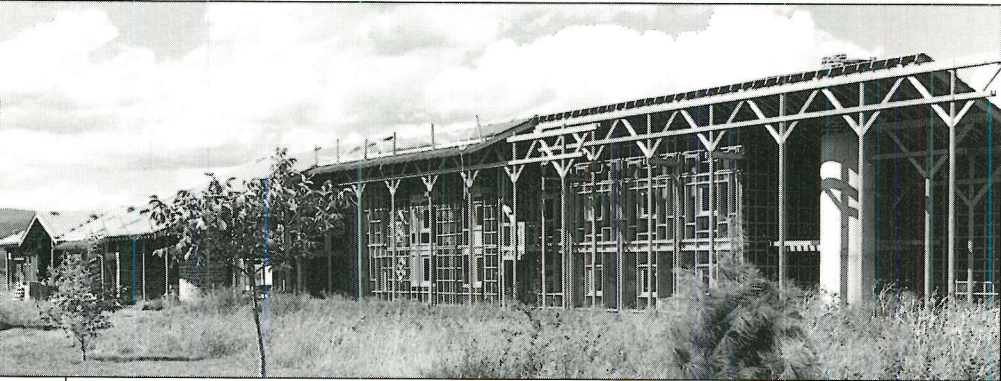


Photo: Camus



Un leadership

Avec les concentrations du Livradois, des Dômes et de la Margeride, ainsi que du Cantal, l'Auvergne est une des principales régions productrices de bois en France. Un leadership que son industrie de transformation n'égale pas encore. Conséquence : la main-d'œuvre et son savoir-faire sont valorisés pour l'essentiel à l'extérieur de la région, malgré sa richesse en conseillers techniques parmi les plus pointus, et malgré des animateurs plus qu'actifs. L'Auvergne possède pourtant une forêt composée de nombreuses essences de qualité. Avec les Landes, le Livradois est un des deux principaux massifs de pins sylvestres en France. L'Allier est connue pour ses chênes et ses hêtres tandis que le frêne et le

noyer poussent dans la semi plaine. Certaines essences se prêtent naturellement à des usages externes, d'autres peuvent servir au même usage à condition d'être traitées. Lorsque le pin sylvestre, par exemple, - une des principales essences exploitées dans la région - est suffisamment séché, il peut être imprégné de fongicide et devenir aussi imputrescible que le béton.

Il a fallu quand même attendre la deuxième moitié de ce siècle pour que le bois soit utilisé en charpente de longue portée grâce à l'invention du lamellé-collé, devenant même le numéro un dans cet usage. Aujourd'hui, les possibilités que l'on connaît dans la construction sont multiples : la décoration intérieure, les escaliers, les cloisons, l'isolation...

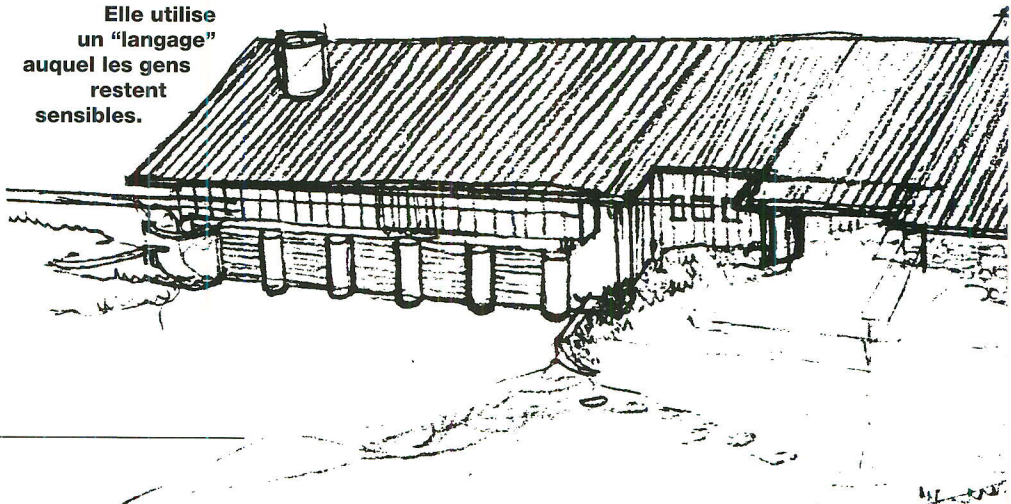
coloré, assemblé dans une complexité organisée, civilisée. Aux troncs d'arbre de l'extérieur, précise encore Luc Breuillé, s'opposent les poteaux sciés, les charpentes, en lamellé collé, le bois travaillé en placage, en vannerie ; le bois dans tous ses états, afin de transposer la forêt dans le bâtiment, mais une forêt habitée".

C'est donc à une véritable promenade initiatique que nous invitent les architectes, dans ces lieux qui mettent en valeur toutes les techniques de construction en bois et ses avantages : solidité et résistan-

ce, légèreté et qualité d'isolation, mais aussi liberté de conception, fantaisie et esthétique... Sans oublier la résistance au feu, que ne prennent pas encore en compte sérieusement les règlements de sécurité, supérieure pourtant aux charpentes métalliques.

Mais on n'empêchera pas les esprits chagrins de voir des nœuds partout - "ces grains de beauté du bois", répliquent aussitôt les architectes - ni de constater, avec le temps, une légère modification de la couleur du bois en extérieur, "cette patine qui accompagne son vieillissement naturel en lui

Cette architecture fait partie de notre fond culturel. Elle utilise un "langage" auquel les gens restent sensibles.

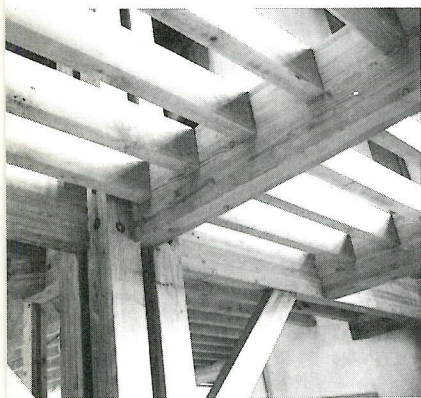


Tout a un prix

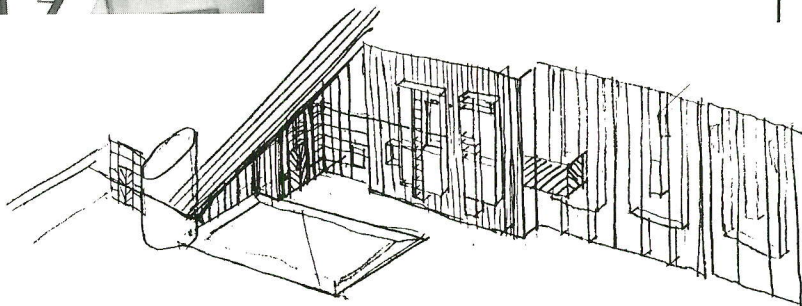
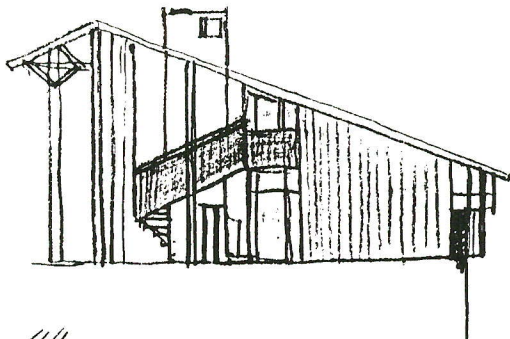
L'absence de références et bien souvent d'expériences a conduit les architectes à dessiner tous les éléments jusqu'aux moindres détails. Si le bâtiment ne revient pas plus cher finalement qu'un autre, le temps passé par les architectes a souvent été multiplié par deux.

"Pour ce type d'architecture, qui demande une grande minutie, il

faudrait que les maîtres d'ouvrage en prennent conscience lors des négociations pour le calcul des honoraires, proposent les architectes. Nous l'avons surtout ressenti au niveau du suivi de chantier. Encore heureux que nous ayons choisi des entreprises ayant un savoir-faire, dans ce domaine bien particulier, mais malheureusement elles ne sont pas nombreuses aujourd'hui".



Les premières esquisses.



donnant ce charme si particulier et qui donne cette richesse à l'architecture traditionnelle", font-ils encore remarquer. Autour du bâtiment, ils ont cherché à rappeler le paysage de la Limagne, en prévoyant des peupliers, un verger, et en reconstituant, ce qui faisait autrefois le charme de cette région, le marais et ces jardins si particuliers en buis, prenant soin de mélanger, là comme partout ailleurs, la tradition aux formes contemporaines. 

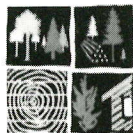
(*) BP 63 Marmilhat
63370 Lempdes.

Architectes :

Luc Breuillé et Richard Dumas.

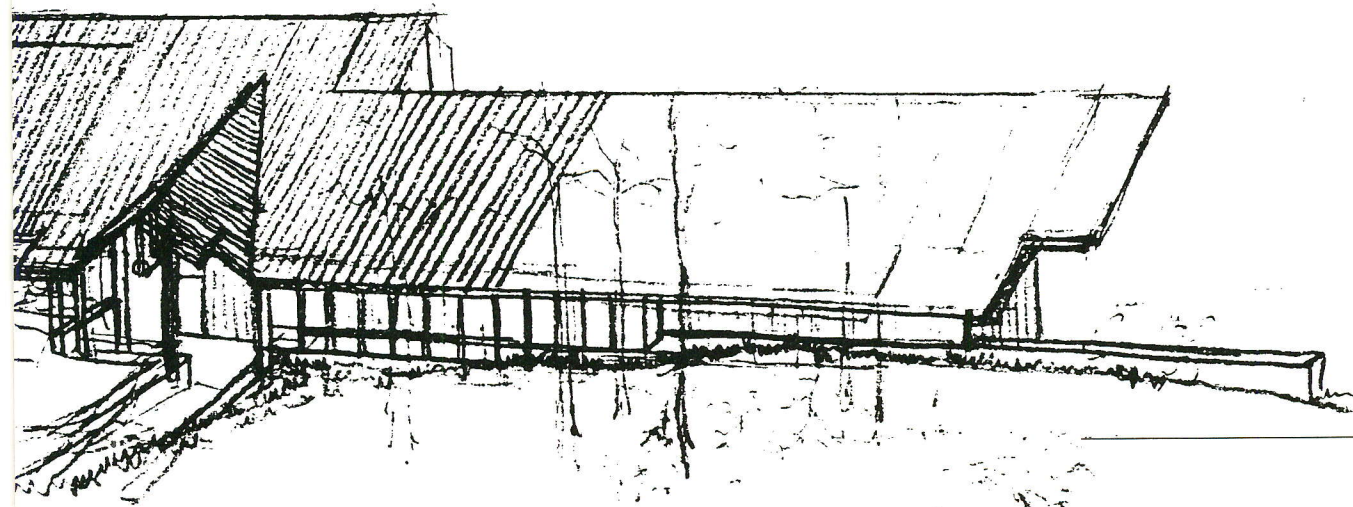
Maître d'ouvrage :

SCI de la Maison de la forêt et du bois d'Auvergne, constituée d'Auvergne Promobois, du Centre régional de la propriété forestière, de la Coopérative Livrafor et de l'Union régionale des scieurs.



La Maison de la Forêt
et du Bois d'Auvergne

Pour fêter
la naissance
de cette maison,
les quatre organismes
ont décidé
de se promouvoir
sous un logo commun.



Ce qu'il faut savoir

PRINCIPALES ÉTAPES

1990 : cinq équipes d'architectes participent au concours

29 octobre 1990 : remise des esquisses

31 octobre 1990 : choix du lauréat

Janvier 1991 : remise de l'Avant Projet Sommaire - dépôt du Permis de construire

1991 : recherche des financements

Décembre 1991 - Septembre 1992 : réalisation des dessins d'exécution - consultation des entreprises

Février 1993 : démarrage des travaux

Mai 1995 : fin des travaux

SURFACES UTILES DU BATIMENT

1.500 m² dont 600 m² pour les locaux communs.

LE PROGRAMME

Bureaux : 600 m²

Locaux destinés à l'animation de la filière bois : 600 m². Ils com-

prennent un hall d'accueil, deux salles de réunion (150 places et 30/40 places), une salle d'exposition sur deux niveaux et une salle de documentation (bibliothèque, vidéothèque, photothèque).

Locaux techniques et garages : 300 m².

MISE EN ŒUVRE

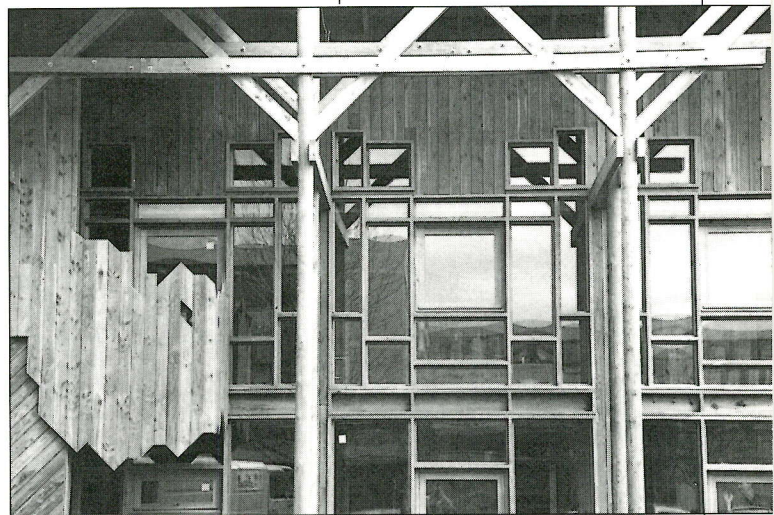
- Bois régionaux : environ 400 m³
- Variétés des essences : châtaignier, chêne, épicéa, frêne, hêtre, pin douglas, pin sylvestre, sapin, essences fruitières pour les éléments décoratifs.

COÛT DE LA CONSTRUCTION

Environ 8 millions de francs TTC
Prix au m² : environ 5.100 F TTC

FINANCEMENT

Quatre partenaires de la SCI : 40 % Collectivités locales (Conseil Régional et quatre Conseils Généraux) : 10 % Communauté économique européenne : 50 %



Au milieu d'une forêt d'immeubles

Il est dommage, quand même, d'avoir implanté cette maison si particulière, entièrement consacrée au bois, au milieu d'une forêt d'immeubles : ceux de l'Enita et de la DRAF et, en contre bas, l'école de Marmilhat. Coincée entre l'autoroute, qui la surplombe, et l'aéroport, cette maison de bois aurait peut être pu être prévue à côté d'une de ces innombrables forêts qui entourent Clermont, donnant au public un but de promenade.



En vingt ans,
la moyenne d'âge est
passée de 70 à 85 ans
dans les maisons
de retraite gérées
par l'association
"Les cités
cantalaises
de l'automne".

L'architecte au service d'un projet de vie

Passage souvent obligé de la vieillesse, la Maison de retraite accueille aujourd'hui de plus en plus de personnes dépendantes.

Sa conception, heureusement, a beaucoup changé au cours de ces dernières années, grâce à la réflexion engagée notamment par les architectes. Ce qu'ils cherchent avant tout, c'est à rendre ces établissements plus confortables qu'autrefois et surtout moins traumatisants pour une population qui vient ici plus tardivement, après avoir épuisé toutes les autres possibilités.

Mais qu'attend-t-elle vraiment ?
Et peut-on prévoir dès aujourd'hui les Maisons de demain ?

Michel Josselin a réalisé ce dossier avec Michel Bertherat, Patrick Fabre, André Jalicon et Jean-Claude Marquet, architectes, Jean-Paul Moitry, des services de la DRASS, André Montserrat, directeur de l'association "Les cités cantaliennes de l'automne", et Bernard Borel, ingénieur à la SCIC AMO.



Dans beaucoup d'établissements, la "rue intérieure", à l'image de celle qui existe dans la commune, permet aux personnes âgées de se retrouver et de participer aux activités "sociales et citoyennes" : restaurant, cafétéria, coiffeur, kiosque à journaux... (Réalisation : Imholz).

Après bien des tâtonnements, inévitables quand on aborde un domaine aussi complexe et en pleine évolution, les spécialistes du troisième âge – médecins, gérontologues, sociologues... – et les architectes sont arrivés à définir les principaux critères d'une maison de retraite idéale. Mais pour combien de temps ? Les besoins seront-ils les mêmes quand

on constate les progrès de la médecine ? Le battage médiatique mené dernièrement autour de Jeanne Calment, la doyenne du monde, qui a franchi gaillardement le cap des 120 ans, montre assez que la vieillesse n'a plus de limites. Et surtout que l'on vieillit en bonne santé et que l'on repousse de plus en plus longtemps l'entrée dans une maison de retraite.

La Maison de Retraite Médicalisée de Billom (Puy-de-Dôme)

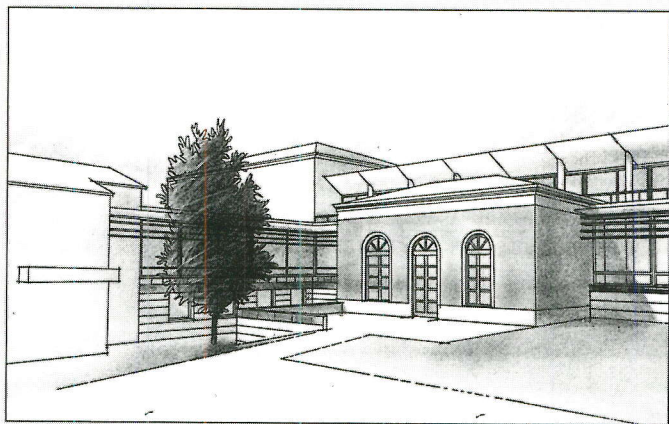
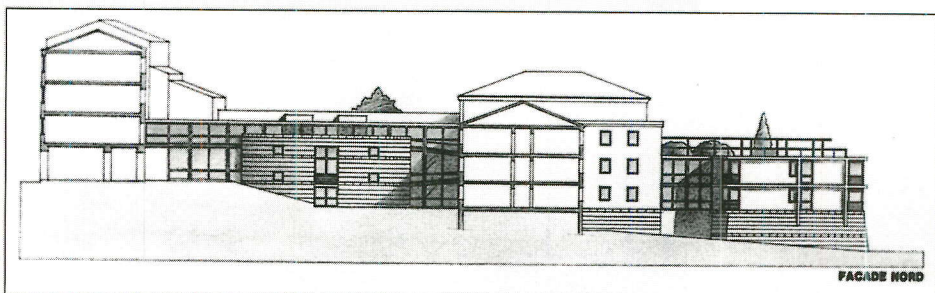
Eviter les ruptures

Comment adapter un ancien hôpital, l'Hôtel-Dieu de Billom, fermé par une enceinte, aux couloirs sombres, construit en plusieurs temps sans plan directeur, aux exigences actuelles d'une maison de retraite médicalisée ? Comment donner un véritable domicile à ces personnes âgées souvent désorientées et percevant l'espace avec difficulté ? En ouvrant l'établissement vers la ville, qui a su conserver, au

kiosque à journaux, salons d'accueil... Elle ressemblera à toutes les rues que l'on connaît.

Dans le nouveau plan, discuté chaque semaine avec les médecins et le maître d'ouvrage, les architectes ont prévu d'orienter les chambres sur la cour intérieure de l'hôpital - dont le beau jardin est préservé et qui devient une "cour d'honneur" dans l'esprit des grands bâtiments institutionnels

Les chambres sont orientées sur la cour intérieure - dont le beau jardin est préservé - sur le patio ou carrément sur le bourg



fil du temps, son ambiance médiévale et colorée, en créant une rue intérieure animée sur laquelle donnent les chambres et l'ensemble des services et en proposant de petites unités de vie ne dépassant pas 15 lits. Tout repose sur ces trois grands principes.

L'acquisition d'une parcelle par l'Hôpital permet enfin de l'ouvrir sur le bourg. C'est le lieu de passage idéal pour les pensionnaires et leurs familles, qui se prolonge d'ailleurs jusqu'au cœur de l'établissement grâce à la rue intérieure. Et le petit pavillon du XVIII^{ème} siècle sera réaménagé pour constituer une nouvelle entrée emblématique et rassurante. Conçue comme un "centre ville", cette rue sera jalonnée d'activités "sociales et citadines" : restaurant, cafétéria, coiffeur,

de Billom -, sur le patio ou carrément sur la ville. Traités comme des espaces que l'on retrouve dans le bourg, les jardins et les patios serviront aussi à "éclairer" les couloirs et les locaux de service. Les chambres, enfin, présentent des espaces souples permettant plusieurs dispositions possibles du mobilier, que les personnes âgées peuvent modifier selon leur goût et leurs habitudes. En tout cas, cette maison est conçue pour faciliter au maximum l'installation des nouveaux pensionnaires.

Architectes :
Antoine Bruhat, Bertrand Debost,
Jacques Thomas
Maître d'ouvrage :
Hôpital de Billom

→ Voilà un fait de société qui entraîne des bouleversements dans la manière d'appréhender la "fin de vie", de recevoir ces nouveaux pensionnaires et donc de gérer les établissements qui vont un jour les accueillir. En vingt ans, la moyenne d'âge est passée de 70 à 85 ans dans les maisons de retraite gérées par l'association "Les cités cantaliennes de l'automne", constate son directeur, André Montserrat, et les candidats arrivent avec des handicaps de plus en plus lourds. Conséquence logique : les anciens établissements ne sont plus adaptés à la demande.

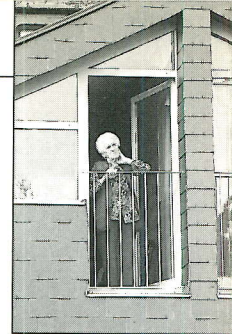
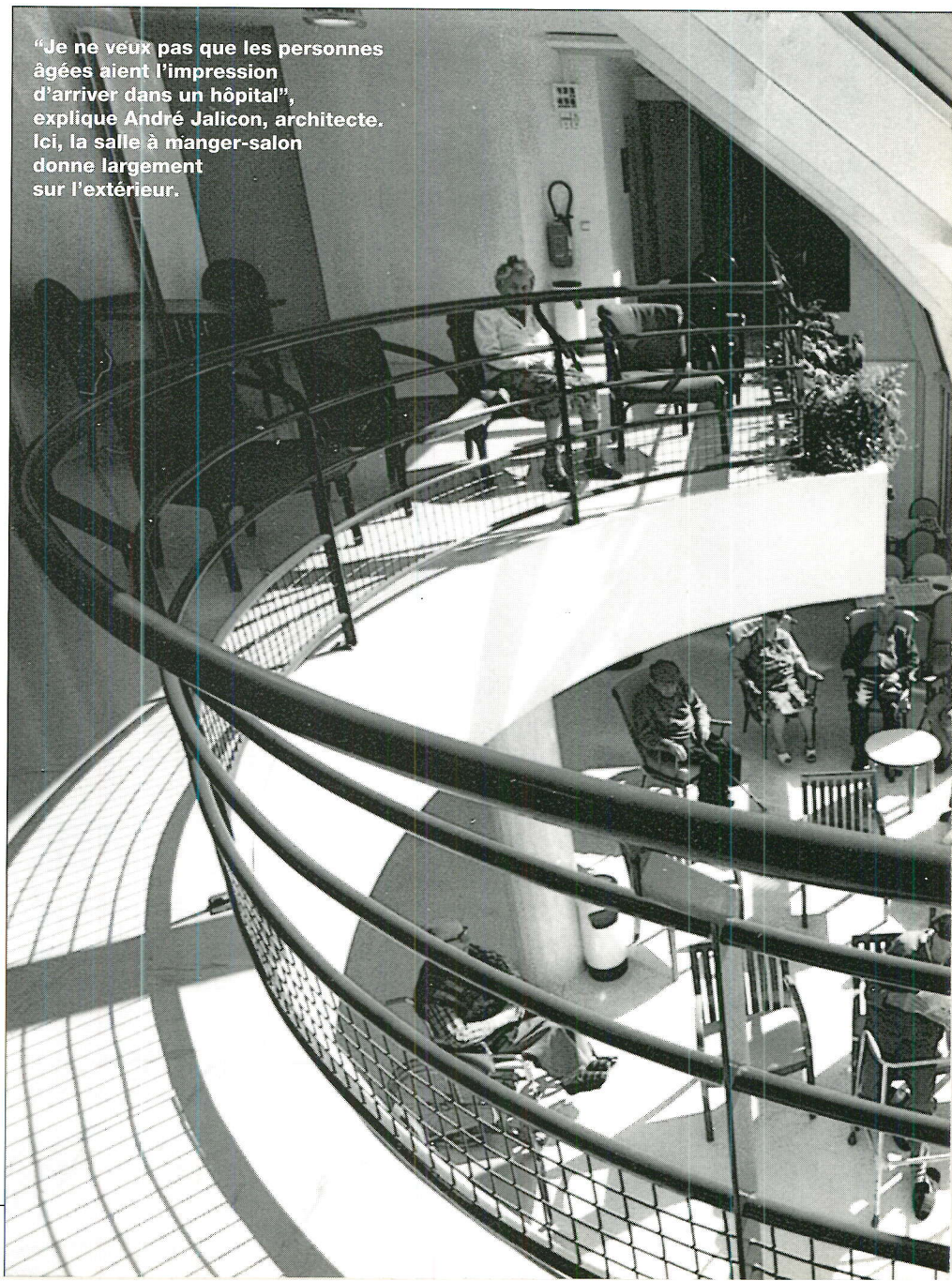
Lutter contre l'ennui

Encore quelques chiffres : dans dix ans, un français sur quatre aura plus de soixante ans, cinq millions d'habitants seront âgés de plus de soixante quinze ans et deux millions auront perdu leur autonomie en totalité ou en partie. Et chacun d'entre nous se trouve un jour ou l'autre confronté au problème de la recherche d'un établissement

spécialisé pour un parent ou pour soi-même. Voilà un constat qui affole tous les responsables, surpris parfois par cette évolution aussi rapide. Comment répondre à cette attente ? Quels types d'établissements doit-on prévoir ? Comment l'architecte peut-il réagir, lui qui traduit en fin de compte les besoins des uns et des autres, ceux du personnel et des résidents ?

"Je ne veux pas qu'ils aient l'impression d'arriver dans un hôpital", résume André Jalicon, architecte. Il faut lutter contre l'ennui des personnes âgées. Leur trouver les moyens de se raccrocher à la vie. Une porte ouverte sur le couloir permet le dialogue... L'image traditionnelle de l'hospice s'estompe progressivement. Personne ne veut plus entendre parler de ces bâtiments en forme de

"Je ne veux pas que les personnes âgées aient l'impression d'arriver dans un hôpital", explique André Jalicon, architecte. Ici, la salle à manger-salon donne largement sur l'extérieur.



casernes où l'on venait terminer ses vieux jours. Plus qu'une mode, c'est une nouvelle philosophie de la vie qui s'est précisée au cours de ces dernières années.

Et pourtant, il n'est pas rare d'entendre cela : "Moi, Monsieur, quand je sors de ma chambre et que je me retrouve dans ce grand couloir qui s'étend à l'infini, je ne peux plus bouger et je rentre aussitôt". Ou "Ici, c'est l'hôpital, pas un chez soi, et je n'aurais jamais voulu finir ma vie à l'hôpital". Ou encore : "Ce n'est pas humain, c'est trop impersonnel, c'est froid et sans vie." Mais comment lutter contre le processus de grabatation, à mesure que la population vieillit, c'est-à-dire l'abandon, la solitude, les visites rares, la cohabitation avec les autres pensionnaires, →



A la maison de retraite de Lempdes, l'arrivée majestueuse permet aux pensionnaires de se croire dans un hôtel de luxe.

La Maison de Retraite de la Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme)

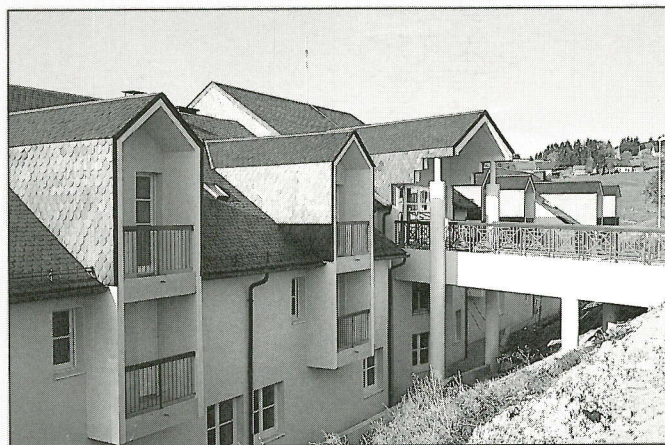
Une image familière et rassurante

Le discours se veut rassurant. Tout a été pensé, ici, pour donner aux pensionnaires "une image volontairement familière", expliquent les architectes, afin qu'ils ne se sentent pas dépayés dans leur nouvel univers. L'arrivée dans une maison de retraite, on le sait, constitue bien souvent une étape difficile et l'architecture peut contribuer à en atténuer les effets.

C'est le parti pris suivi par Jean-Louis Estival et Charles Terrisse. Ils ont respecté le style des constructions locales, typiques de la région du Sancy.

de repère et d'orientation ainsi qu'un lieu de rencontre privilégié. Elle dessert tour à tour la salle de restaurant, le salon avec une cheminée, le bistro, la boutique du coiffeur, le lieu de culte, le centre de soins... Et son mobilier rappelle celui du village avec ses bancs, ses plantations et ses luminaires.

Disposée sur trois niveaux, en raison du site, la maison de retraite de la Tour d'Auvergne, comprend aujourd'hui 48 lits mais pourra en accueillir 60 à l'occasion d'une extension. "Elle semble déjà faire partie du village depuis longtemps", constatent les architectes.



"Les bâtiments s'accrochent au relief en recherchant le soleil et la vue sur l'horizon, disent-ils. Les vastes toitures en ardoises naturelles, avec leurs lucarnes et leurs versants à forte pente, sont implantées dans l'alignement des voies. Seules, les verrières d'entrée et le traitement des volumes d'animation relèvent d'une conception plus contemporaine, qui permet à la lumière et à la nature de pénétrer largement dans l'établissement".

A l'intérieur, une rue, semblable à celles que l'on rencontre dans le bourg, constitue à la fois un point

Disposée sur trois niveaux, en raison du site, la maison de retraite de La Tour d'Auvergne comprend aujourd'hui 48 lits mais pourrait en accueillir 60 à l'occasion d'une extension.

Architectes :
Jean-Louis Estival
et Charles Terrisse
Maître d'ouvrage :
Commune de la Tour d'Auvergne

le manque d'activités, les habitudes de vie, le milieu social d'origine, le caractère ?

La vie de famille

En refusant déjà de couper trop brutalement les personnes âgées de leur milieu. C'est la solution préconisée par Patrick Fabre, architecte, qui a dessiné la maison de retraite de La Chaise-Dieu, en Haute-Loire : "On les sécurise par des bâtiments et des volumes qu'elles connaissent, en essayant quand même d'introduire un langage plus moderne". En d'autres termes, il s'agit de les maintenir le plus possible dans leur milieu. "Je crois plus à l'existence de petites unités d'hébergement, proches de chez elles, qui leur permettent de revoir plus souvent la famille ou les amis", confirme Bernard Borel, ingénieur à la SCIC, qui a suivi la construction de plusieurs maisons de retraite. Quoi de plus naturel que de vouloir finir sa vie dans son pays !

C'est justement le raisonnement qu'a défendu Jean-Paul Bouchaud, le maire de Giat, qui s'est battu pendant six ans pour installer un établissement dans sa commune. "Les besoins augmentent rapidement, observe-t-il. Peut-être

d'avantage encore dans une commune rurale où nous voyons beaucoup de personnes âgées vivant seules et souvent isolées à la campagne, avec des conditions d'hygiène moyenâgeuses. En venant ici, elles découvrent le confort et ont le sentiment de ne pas rompre totalement

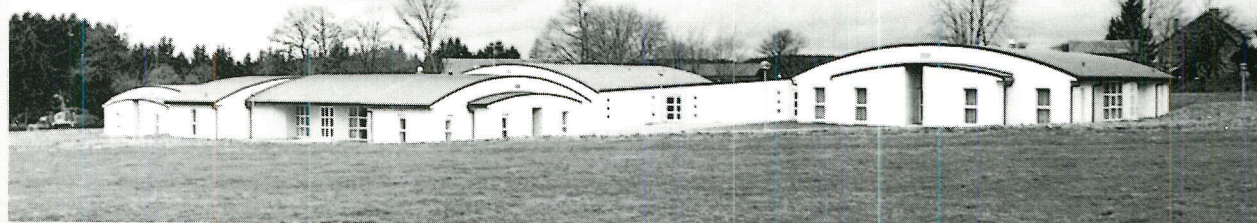
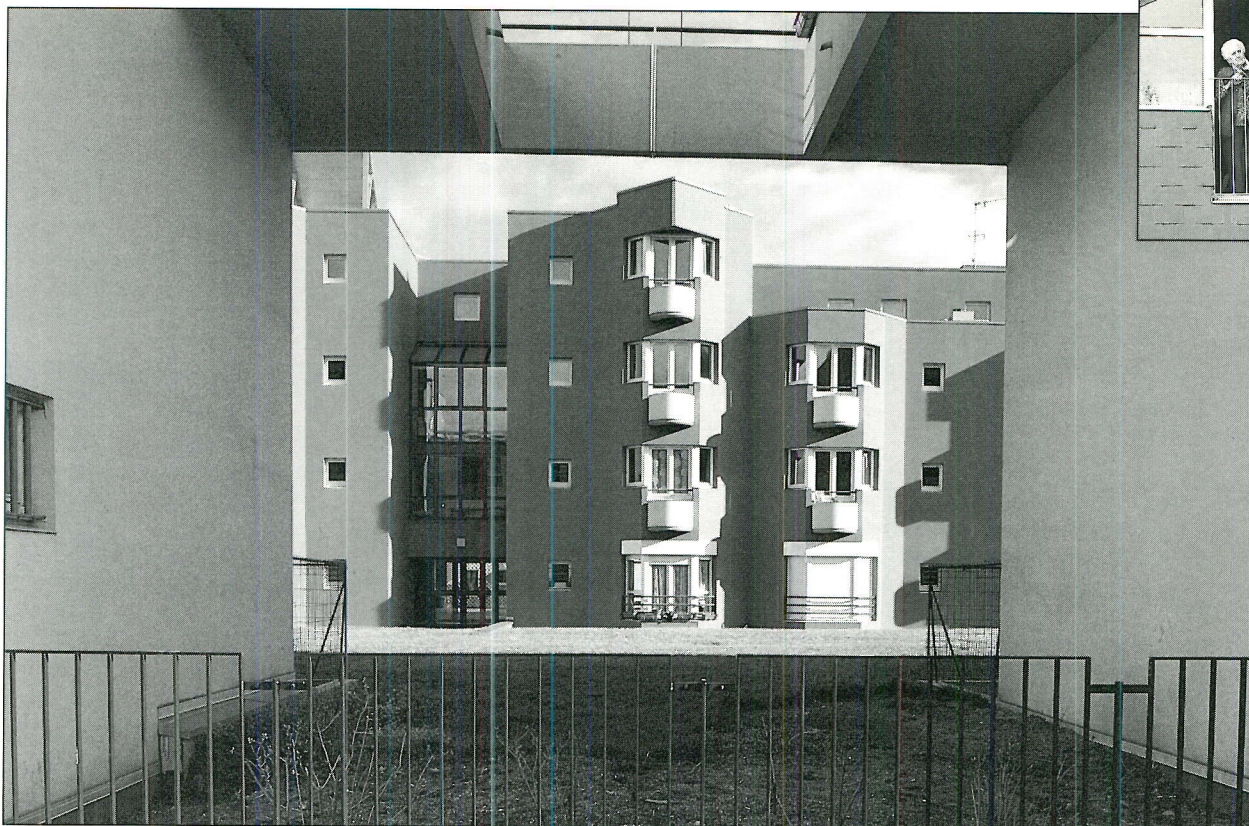
avec leur milieu. Pour éviter de les désorienter, ajoute-il, il faut se rapprocher d'une vie de famille, proche de notre vie locale".

Parmi les différents systèmes, celui du Cantou, médicalisé ou non en fonction des demandes, se rapproche le mieux de

cette conception. Un petit nombre de chambres – entre 15 et 20 habituellement – donne directement sur un salon-salle à manger et dispose aussi de sa propre cuisine. Le tout étant géré par une maîtresse de maison. L'ambiance y est conviviale. On peut conserver ses habitudes

Rien ne permet de distinguer le foyer-logement Alexandre Varenne, à Clermont-Ferrand, d'une résidence classique.

Photo : Ville de Clermont-Ferrand



La MAPAD de Giat (Puy-de-Dôme)

Le système du cantou

Toute la conception de cette maison repose sur le système du "cantou". Il y a en trois de 12 chambres chacun auquel s'ajoute une unité distincte comprenant les différents services : administration, bureaux du médecin et du kinésithérapeute, coiffeur, salle polyvalente... Pour les architectes, "ce principe consiste à humaniser la vie à l'intérieur du bâtiment". Il est prévu une maîtresse de maison par cantou, mais les pensionnaires sont invités aussi à participer à la vie de l'unité, dans la mesure de leurs

possibilités, afin de se sentir utiles. Ils peuvent donc aider à la préparation des repas, mettre la table, contribuer au nettoyage... Chaque cantou dispose d'une cuisine familiale et d'une salle à manger-séjour, lieu animé non fermé sur lequel s'ouvrent toutes les chambres. Le couloir est ainsi supprimé et devient un espace de rencontre et de promenade. De leurs chambres, les personnes âgées peuvent apercevoir la nature, et les autres activités. La salle polyvalente est ouverte sur le bourg. "Cette conception leur

évite toute rupture brutale entre le milieu rural et leur nouveau mode de vie", souligne encore les architectes.

"Nous nous retrouvons avec un ensemble très étalé sur le terrain, dont les différentes unités sont reliées entre elles par des galeries permettant l'adaptation au sol, ajoutent-ils. Toutes les formes sont douces, la toiture cintrée semble accrocher les bâtiments au sol et les intégrer, grâce à sa faible hauteur et à l'architecture environnante".

Architectes :

François Descœur, Michel Combronde, Georges Durnas

Maître d'ouvrage :

Commune de Giat

Les habitants ont appris progressivement à "voir" des formes contemporaines au cœur d'un village traditionnel.



sans être replié sur soi. "La pire des choses", constatent les responsables d'établissement.

Proche du centre

Préserver son intimité, oui, mais en gardant un contact social. D'où l'idée de rattacher toutes ces Maisons au centre-ville, lieu de vie par excellence, pour que les pensionnaires – les plus valides en tout cas – puissent participer à l'activité de la commune. Une tendance relativement nouvelle, que défendent bien sûr les architectes. A Giat (voir encadré), la maison de retraite est étroitement imbriquée au village, à deux pas du foirail, que connaissent tous les pensionnaires de la région. Même schéma pour celle de La Chaise-Dieu, distante seulement de 300 mètres des commerces. Celle de Tauves, dessinée par André Jalicon,

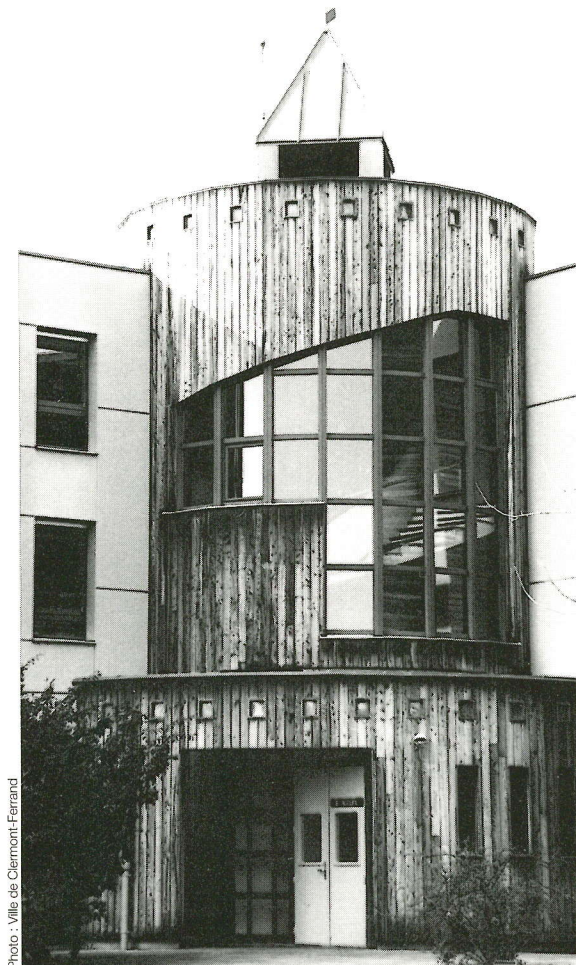


Photo: Ville de Clermont-Ferrand

Rénovation et extension de la Maison de Retraite de Pierrefort (Cantal)

Priorité à la lumière naturelle

Deux solutions s'offraient aux architectes : "négliger" l'ancien établissement ou l'intégrer dans le programme de rénovation et d'extension de la maison de retraite. Ils ont préféré la seconde solution, reconnaissant "l'image très forte exercée par l'actuel bâtiment dont la façade retrouve son caractère originel, en faisant "dialoguer" autant que possible cette architecture séculaire qui participe au patrimoine vécu de Pierrefort avec une architecture d'aujourd'hui, «patrimoine de demain»". Voulant à la fois privilégier le fonctionnement de l'établissement et la vue la plus intéressante sur la cité et la vallée, ils ont donc choisi de regrouper le bâtiment sur l'aile ouest, écartant du même coup un système de construction de part et d'autre de la façade existante. Et pour utiliser au maximum la lumière naturelle, l'équipe a proposé "deux volumes compatibles, en l'occurrence deux triangles s'articulant autour d'une rotule contenant l'espace de circulation". Cette forme permet de recentrer les chambres sur un espace central communautaire, évitant ainsi l'inévitable couloir impersonnel et sans âme, et moins d'espace. Tout est pensé en fait pour "créer

un espace de vie agréable pour les pensionnaires et pour le personnel, les incitant à participer à une vie communautaire sans pour autant les confiner dans une sorte de microcosme". Elle prend forme autour d'un vaste puits de lumière central qui diffuse une clarté naturelle au cœur même du bâtiment, que les futurs occupants peuvent voir de leur lit, sans jamais remettre en cause leur intimité ni leur individualité.

Plusieurs types d'ouverture existent également pour lutter contre l'isolement, la caractéristique des anciens hospices : vers les habitants de la cité qui pourront profiter eux aussi des services ouverts dans l'établissement (restaurant, cabinet médical, chapelle...), vers les pensionnaires qui disposeront d'une sortie directe sur l'extérieur, vers l'environnement enfin, grâce au matériau réfléchissant translucide qui permet à tous les résidents -valides ou non- d'apprécier le paysage. Ils pourront ainsi participer, en partie, à la vie de la cité.

Architectes :

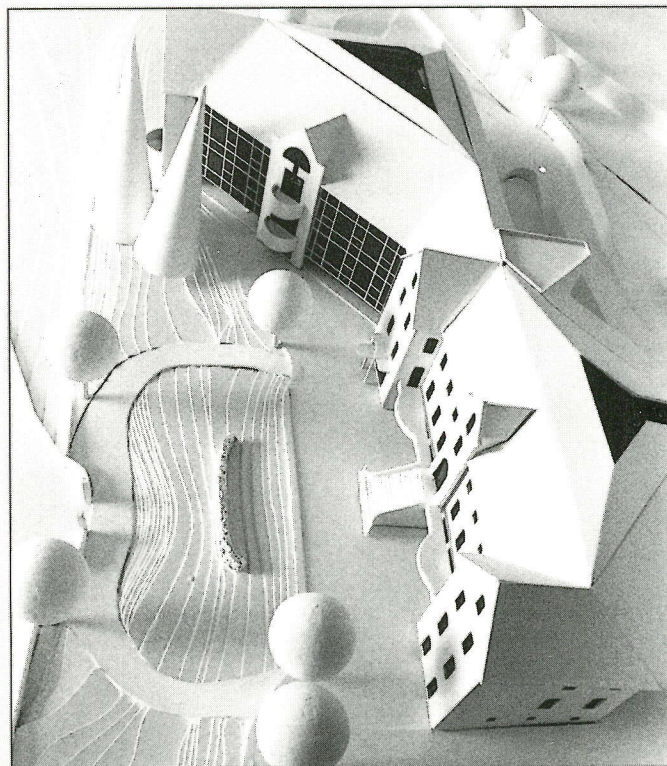
Eric Allègre, Pierre Eschallier et Jean Pierre Espagne

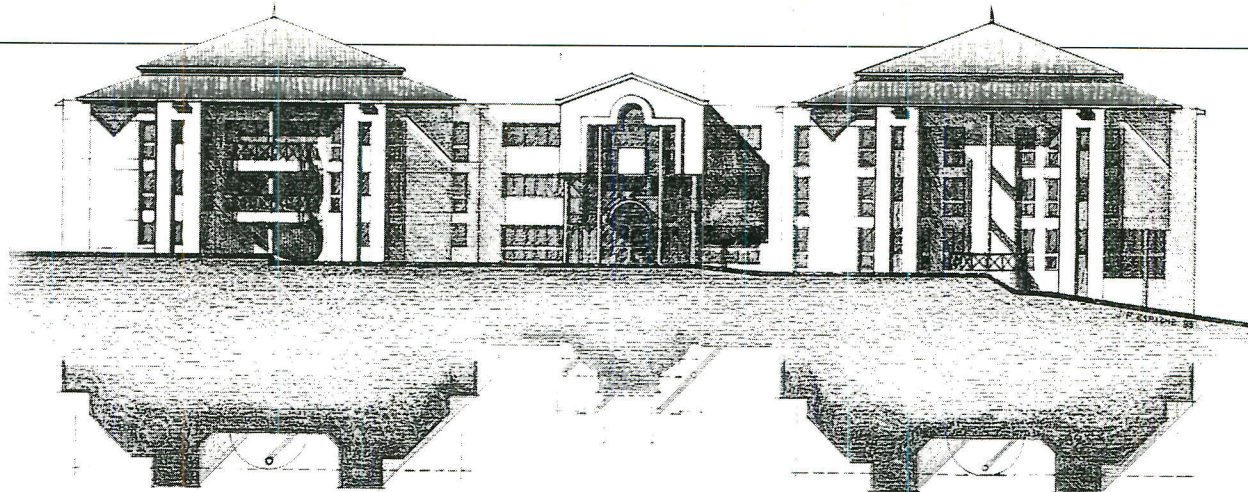
Maître d'ouvrage :

Maison de retraite de Pierrefort

Les personnes âgées ont besoin d'un point d'observation placé aux endroits stratégiques – ici, l'entrée des Mélèzes à Clermont-Ferrand –, d'où elles peuvent regarder le rythme des activités.

Ce que cherchent avant tout les architectes, c'est à rendre les établissements plus confortables qu'autrefois (ici, à Besse - architecte : Jean-Claude Marquet) et surtout moins traumatisants pour une population qui arrive plus tardivement, lorsqu'elle a épuisé toutes les autres possibilités.





Des espaces qui rassurent... C'est le principe adopté par Allègre, Eschallier et Espagne pour le Centre de long séjour de Saint-Flour.

→ donne, elle aussi, quasiment sur la place de l'église. Et il ne viendrait à l'idée de personne, aujourd'hui, de les prévoir ailleurs.

"Évitons de créer des conflits de génération, va même jusqu'à dire le maire de Giat,

en incitant les jeunes à rencontrer les personnes âgées, jouer devant elles des spectacles". Il a d'ailleurs mis à l'étude un projet de sentier piétonnier qui rejoindrait l'école, la maison de retraite et le foirail. C'est la même idée

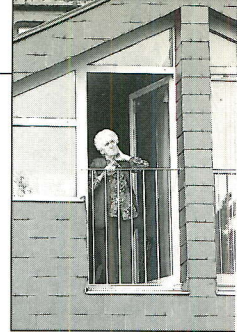
que Michel Bertherat, architecte, a développée au Donjon (Allier), en permettant aux élèves de passer dans le jardin de la maison de retraite.

L'état d'esprit

Plus qu'ailleurs, sans doute, les architectes doivent prendre en compte les habitudes de vie des pensionnaires, qui changent avec le temps, de leur degré de dépendance, des demandes de l'administration. Quels que soient les types d'hébergement – les foyers logements classiques qui s'adressent aux personnes valides, les MAPAD qui privilégient l'aspect médicalisé, dont la demande a fortement augmenté avec le vieillissement de la population –, il faut privilégier l'espace intérieur des établissements répète inlassa-

blement Jean-Claude Marquet, architecte clermontois. "Certes, on se rapproche des équipements de type hospitalier, reconnaît-il. Mais c'est l'esprit qu'il faut changer".

Autrement dit, permettre à cette population de prolonger la vie le mieux possible, en lui offrant les services qu'elle réclame mais aussi et surtout des espaces qui la rassure. "Selon les conditions de soin, d'hébergement et d'humanité qu'on leur propose, les personnes âgées peuvent retrouver un système de vie quasiment normal", remarque Michel Bertherat. Aujourd'hui, la plupart des projets reprennent le système de la rue intérieure, vers laquelle débouchent les chambres et les espaces communs. "Donnons l'impression à nos pensionnaires de continuer à vivre dans un village, poursuit-il, en leur proposant des commerces, un lieu de culte, des petites places où l'on prend plaisir à bavarder, où se déroule aussi les fêtes". →



Le Foyer Logement de Lanobre (Cantal)

Un petit nombre de studios



A la sortie de Lanobre, les vingt-six résidents des "Foyers de l'Artense" profitent au maximum du calme et de l'environnement de cette petite bourgade rurale du Cantal. Limité volontairement à un petit nombre de pensionnaires, autonomes pour la plupart : - il n'y a pas de lits médicalisés -, cet établissement, construit sur deux niveaux, s'inspire de l'habitat existant.

Comme l'ont souhaité les concepteurs, le mélange se fait sans heurts. Ici les logements s'intègrent parfaitement à la vie du bourg et les pensionnaires ne se sentent pas isolés. Ils peuvent ainsi participer aux activités locales, s'intéresser aux travaux de la commune, garder le contact avec les habitants.

Disposés autour d'une cour, les trois grosses bâtisses sont reliées entre elles par des passerelles vitrées. Aux antipodes des anciens hospices, le foyer-logement de Lanobre se compose de studios avec balcons largement ouverts vers l'extérieur, tout en conservant l'intimité que réclament les résidents.

Les concepteurs ont supprimé les longs couloirs, qui rappellent trop les casernes, préférant les "petites zones communes où chacun peut séjourner en petit comité". Bref, un système qui permet à chaque "locataire" de vivre (presque) comme avant.

Architectes :
Pierre Dumond
et Alain Pavoni Associés
Maître d'ouvrage :
Office Public d'HLM

Profiter au maximum de la lumière naturelle (Réalisation : André Jalicon)



Photo : Joël Damase

La Réhabilitation de la Maison de Retraite Médicalisée de Cusset (Allier)

Un travail d'équipe

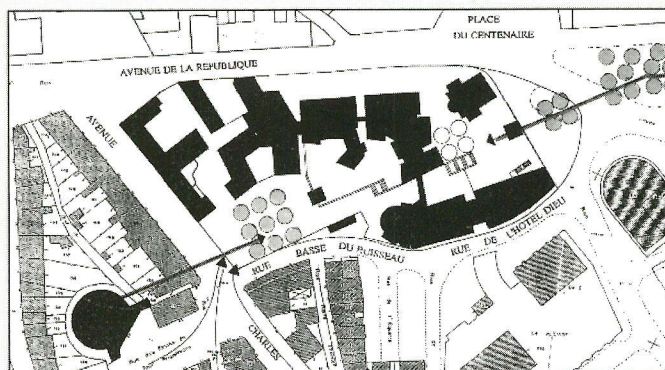
Jusqu'au projet de réhabilitation du site de l'Hôtel-Dieu à Cusset, la maison de retraite médicalisée se présentait comme un hospice classique, tant décrié depuis quelques années. Les 150 pensionnaires étaient concentrés dans un seul bâtiment, long de 60 mètres et large de 16, sur trois niveaux, qui permettait au personnel soignant d'effectuer le minimum de déplacements. "L'abandon de ce dispositif a d'ailleurs suscité quelques craintes de la part de certaines infirmières qui redoutaient d'avoir à se déplacer d'un étage à l'autre", notent les architectes.

Grâce aux nouvelles méthodes préconisées alors par le ministère des affaires sociales, le nouvel établissement devait tenir compte des préoccupations des uns et des autres, que les architectes pourraient ensuite traduire : les résidents ou leur famille bien sûr mais aussi les différentes catégories du personnel. Plus d'une centaine de personnes ont pu ainsi participer à la définition du projet, chacune travaillant sur un point précis : l'espace interne, l'espace collectif à caractère privé (le cantou), l'espace de service et de soin, l'espace de convivialité et de rencontre, l'espace de circulation (de la chambre à la ville)...

Toutes les recommandations ont servi ensuite aux trois architectes chargés de l'opération qui ont remis chacun une esquisse "illustrant un mode d'organisation des lieux de vie et des services de soin, ainsi qu'un mode d'implantation des futurs bâtiments". Ils ont d'ailleurs tempéré le parti pris d'innovation affiché dans le programme expérimental préconisé par le ministère en "veillant à une souplesse d'utilisation des locaux qui rende possible une évolution des relations entre le personnel soignant et les

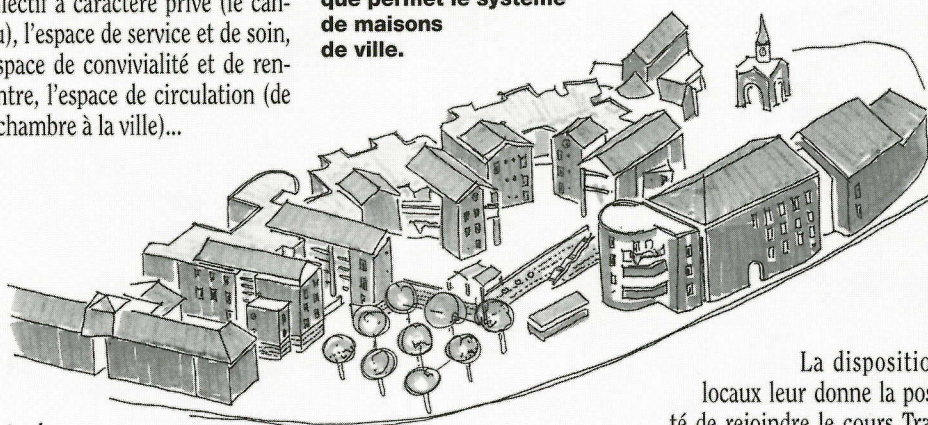
résidents". On s'est aperçu, par exemple, que certains pensionnaires préféreraient partager leur chambre avec une personne plus handicapée.

Finalement, le projet retenu "établit un compromis entre la vie en appartement et la vie en milieu médicalisé", que permet le système de maisons de ville, construites deux par deux et ouvertes largement vers le bourg. Fini le mur d'enceinte qui "proté-



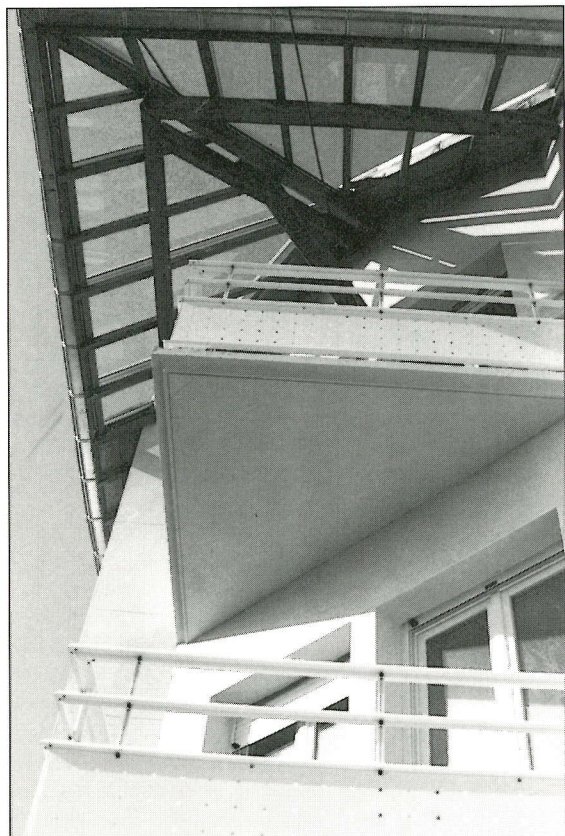
Le nouveau plan masse, organisé autour d'un axe piétonnier, permet aux personnes âgées d'accéder plus facilement au centre ville.

Un compromis entre la vie en appartement et la vie en milieu médicalisé que permet le système de maisons de ville.



La disposition des locaux leur donne la possibilité de rejoindre le cours Tracy, au nord, ou la place publique, au sud, qui sert de parvis à la fois au foyer des enfants et au musée ouvert dans l'ancienne citadelle. Elles peuvent également rencontrer les locataires de l'ancien hospice transformé en HLM, qui accueille aussi bien de jeunes couples que des retraités.

Architectes :
Francine Imholz et René Imholz,
Pierre Lefèvre et Gérard Zimmerli
Maître d'ouvrage :
Maison de Retraite de Cusset



De leur fenêtre, les résidents doivent pouvoir suivre le rythme des saisons. C'est à quoi s'est attaché Michel Bertherat pour la maison de retraite du Donjon. "Selon les conditions de soin, d'hébergement et d'humanité qu'on leur propose, les personnes âgées peuvent retrouver un système quasiment normal", affirme-t-il.

"En liberté surveillée"

Dans ce type d'établissement, les règlements de sécurité sont pratiquement aussi contraignants que dans les hôpitaux, ce qui demande à chaque fois une longue concertation avec les pompiers.

Les pensionnaires vivent en fait dans un système de "liberté surveillée". Et quelle surveillance ! Des alarmes doivent être installées dans tous les locaux : chambres, salles de bain, cuisines, combles... On condamne les portes pour empêcher les fugues, mais elles doivent quand même pouvoir s'ouvrir automatiquement en cas d'alarme. Il faut encore prévoir partout des moyens de désenfumage et des possibilités pour évacuer facilement les résidents dans leur lit ou leur chaise roulante.

Les matériaux font aussi l'objet d'un classement rigoureux : M° dans les couloirs, par exemple, M¹ pour les rideaux, mais M³ pour le mobilier... Bref, un souci supplémentaire pour les architectes.



Ce que veulent les personnes âgées c'est conserver un intérêt à la vie. Il faut donc imaginer les accroches, comme dans cette maison de retraite de Lempdes (architecte : Jean-Claude Marquet)

→ De leur fenêtre, ils doivent pouvoir suivre le rythme des saisons, et de leur chambre, percevoir l'animation de leur Maison. "Ils réclament souvent peu de choses mais on doit être attentif à leur attente, explique André Jalicon. Par exemple, j'essaye de laisser un espace transparent entre

deux niveaux pour les inciter à bouger, en un mot, à rester curieux". Lui, peaufine le restaurant qu'il considère comme le point fort de l'établissement, comme à Tauves (Puy-de-Dôme). Il accorde d'ailleurs beaucoup d'importance aux verrières, aux espaces ensoleillés, chaleureux, tournés

vers l'extérieur. "Les personnes âgées sont fragiles et elles ne peuvent sortir bien longtemps, a-t-il observé. Tout en les protégeant des intempéries, il faut recréer le cycle du soleil".

Préférant, par principe, les établissements de plain-pied – il n'est d'ailleurs pas le seul

à le dire – même s'il ne peut appliquer à chaque fois ce principe, Patrick Fabre a organisé la Maison de La Chaise-Dieu autour d'un patio, qui se confond avec le couloir. "La véritable animation se déroule à l'intérieur de l'établissement : le passage de l'infirmière, du médecin...", déclare-t-il. Dans cette Maison de 60 lits, qui doit ouvrir ses portes à la fin de l'année prochaine, le restaurant et la salle de spectacle de 200 m² participent aussi à la vie commune de l'établissement.

Un poste d'observation

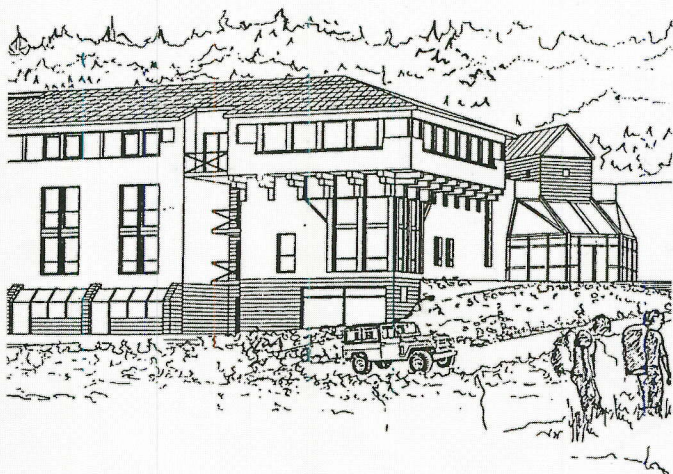
Ce que veulent les personnes âgées, c'est "conserver un intérêt à la vie, remarque Michel Bertherat. A l'architecte d'imaginer les accroches : un aquarium, une volière...". Autre exemple : l'eau pénètre à l'intérieur de la Maison de Bellerive-sur-Allier, conçue par Jean-Claude Marquet, qui cite aussi celle de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), où les pensionnaires aiment se retrouver autour du billard. "Elles vivent là comme dans un club", dit-il.

Elles ont aussi besoin d'un point d'observation, placé aux endroits stratégiques, près des chambres ou vers le jardin. D'où elles peuvent regarder le rythme des activités : le nettoyage des locaux, les soins, la préparation des repas... Pas de grandes pièces – le système des couloirs interminables a disparu totalement, du moins au niveau des principes – mais des espaces conviviaux et des volumes rassurants. Bref, par petites touches, l'architecte établit un vrai "projet de vie", comme le définit Michel Bertherat.

Que l'on retrouve dans la conception des chambres, afin d'apporter un confort fonctionnel. C'est un endroit où l'on doit pouvoir s'isoler. "Il ne faut pas avoir peur d'y mettre des couleurs vives, pour les rendre lumineuses et gaies", estime Jean-Claude Marquet, qui propose aussi un mobilier contemporain ("L'ambiance d'une cafétéria", confie-t-il sur un ton provocateur), avec, pourquoi pas, un meuble personnel, qui devient

Le Foyer expérimental de Saint-Sandoux (Puy-de-Dôme)

Pouvoir modifier facilement la destination



Prévu pour accueillir des handicapés mentaux, l'établissement de 80 lits, situé à Saint-Sandoux, doit pouvoir les accompagner toute leur vie et être donc organisé comme un centre de séjour de longue durée. Parmi les contraintes, figurait cette adaptation facile à un changement possible de destination. Mais il y en a d'autres : éviter les espaces

trop vastes ou d'un aspect impersonnel, risquant de désorienter les résidents ; créer des passages obligés dans certaines parties du bâtiment pour favoriser l'assistance et la surveillance ; constituer un environnement favorable aux activités communautaires ou de loisirs ; Favoriser l'insertion de l'établissement dans le paysage local et donc dans la vie sociale.

A l'intérieur, le foyer se développe de part et d'autre du centre administratif, point de passage obligé et névralgique du centre de vie, prévu à la fois pour le contrôle et la convivialité, pour l'accueil, l'échange et l'encadrement permanent des pensionnaires. Le réfectoire peut accueillir les animations extérieures et de petites salles, réparties dans les trois étages, leur permettront de se rencontrer, d'organiser des jeux ou simplement de regarder la télévision.

D'accès faciles au centre bourg, le bâtiment est construit le long d'une cour ouverte favorisant les échanges avec le village. "Par souci de repérage simple, nous avons cherché à identifier très fortement les volumes et leurs fonctions extérieures, et à soigner l'esthétique du bâtiment, en apportant un jalon complémentaire à la vallée fortement dominée par l'abbaye de Randol", précise Christian Picque, l'architecte.

Architecte :
Christian Picque
Maître d'ouvrage :
Commune de Saint-Sandoux

plus que des personnes dépendantes, qui ont du mal à se déplacer, à se laver, voire à manger seules, reconnaît André Montserrat. Et certaines sont atteintes de la maladie d'Alzheimer, donc privées d'autonomie. Les autres préfèrent rester chez elles le plus longtemps possible et bénéficier des services de maintien à domicile développés par l'Etat et les collectivités locales. On s'oriente donc de plus en plus vers des centres de long séjour", prévient-il.

Des systèmes modulables

"Nous devons en être conscients, ajoute Jean-Claude Marquet, mais nous sommes là aussi pour leur apporter un peu de joie. Les personnes âgées vivent, certes, au ralenti mais il faut les aider à se déplacer, à poursuivre une vie sociale et les pousser à sortir de leur établissement". Pour lui, le jardin, pas forcément très grand, les encourage à se promener. "Il prolonge l'architecture du bâtiment, ajoute-t-il. Je suis partisan de traiter les abords avec soin, en prévoyant des bancs, un bassin, des fleurs..." →

le point de référence par rapport à sa vie passée.

Son aménagement s'est beaucoup modifié depuis quelques années, suivant en cela l'état de santé des résidents, qui "doivent circuler partout avec un fauteuil roulant, y compris autour du lit", insiste Jean-Paul Moitry. Aujourd'hui, "les salles de bain sont plus grandes, les WC surélevés et équipés d'appuis installés au mur, les douches sont prévues sans rebord et les chambres, en général, ont gagné quelques mètres carrés", rappelle André Montserrat.

Aucune chambre, maintenant, n'est conçue sans pouvoir être médicalisée, pour tenir compte de l'allongement de la vie et des handicaps, dont sont atteintes bien souvent les personnes qui arrivent, ou qui se déclarent à mesure que l'âge avance. "On ne reçoit



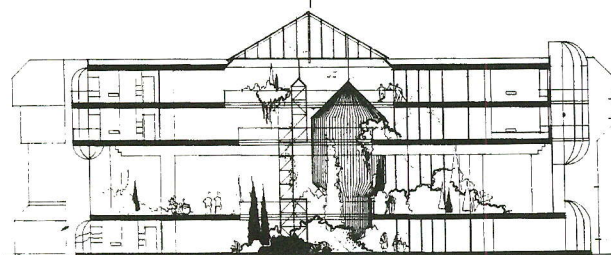
Quels que soient les types d'hébergement, il faut privilégier l'espace intérieur des établissements, comme c'est le cas pour le foyer logement Alexandre Varenne à Clermont-Ferrand.

Quelles idées pour l'avenir

Résultat d'un concours d'idées engagé par l'Assistance publique auprès de quarante neuf équipes d'architectes, un livre de 140 pages apporte une série de pistes pour l'avenir ainsi qu'un certain nombre de conseils (*)

Donner une image plus accueillante

"Abolir le couloir, le remplacer par un espace d'animation, une place de village. Ouvrir les chambres sur des espaces animés, la plupart du temps éclairés naturellement, susciter l'envie du déplacement. Eviter les circuits compliqués, regrouper toutes les fonctions sur le même niveau. Donner à chacun



la possibilité d'être seul ou à plusieurs au gré du temps. Varier les espaces, les hauteurs sous plafond, favoriser l'intimité en évitant le repli sur soi".

Une famille regroupée

"Regrouper les personnes âgées en petit nombre comme une maisonnée : de six à dix personnes au lieu d'une trentaine, chiffre moyen habituellement rencontré. Les personnes âgées sont considérées comme une famille regroupée autour d'un séjour, d'une cuisine, d'une maîtresse de maison".

L'institution comme spectacle

"Un établissement consacré aux personnes dépendantes restera, quoi que l'on fasse, un monde clos, vivant en autarcie. Les liens sociaux tissés avec le dehors sont faibles, l'institution ne peut trop attendre d'un apport extérieur, elle doit façonner son propre dynamisme. Alors, toute activité interne devient ouverte, transparente, offerte à la vue de tous, débordant des locaux qui lui sont attribués, chaque mouvement est un sujet d'animation".

Le patrimoine apprivoisé

"Le patrimoine existant impose ses contraintes architecturales, techniques ou financières, et ses aménagements très souvent inadaptés et mal conçus. Il faut alors mettre le patrimoine en harmonie avec le grand âge".

Le grand âge et la ville

"Tout le monde s'entend pour éviter le déracinement et l'exclusion des personnes âgées : elles doivent finir leurs jours dans leur quartier d'origine".

La participation d'un architecte auvergnat

En participant à la réflexion commune lancée par l'Assistance Publique, Michel Bertherat, associé à un autre architecte, Richard Van Le, a exposé sa conception idéale de la maison de retraite.

"Chaque unité de trente lits, écrit-ils, vit autour d'un espace animé en respectant le schéma

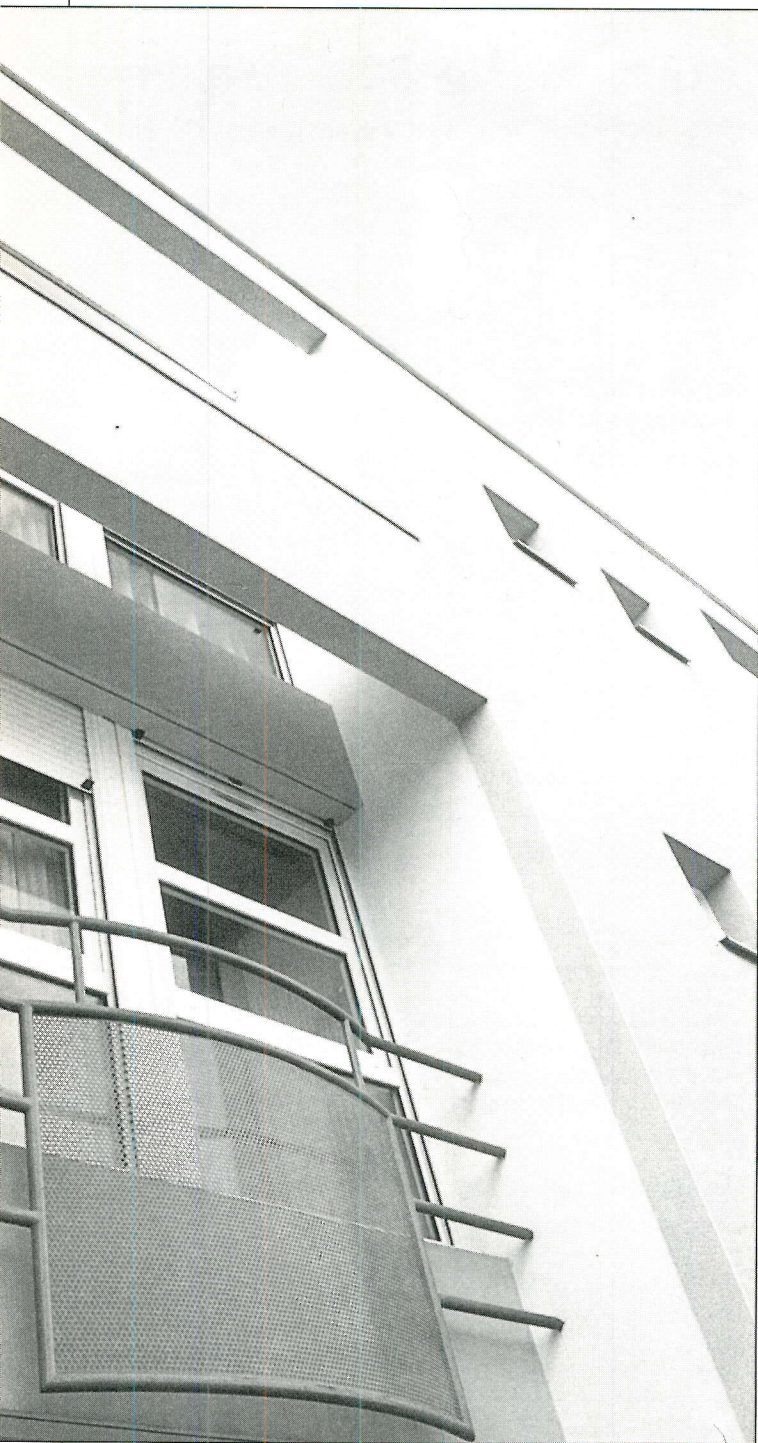
traditionnel de l'institution : tout y est facilité, le repérage aisé, les distances sont courtes, de petits secteurs peuvent être isolés pour permettre une surveillance accrue, propice à l'accueil des personnes désorientées. Le vieillard peut rester à l'étage même s'il est très dépendant : il n'aura pas pour autant l'impression d'être exclu.

(...) Les divers degrés de dépendance des personnes âgées impliquent différents types d'hébergement, regroupés sur un niveau et reliés par des espaces de vie dynamiques. L'ensemble s'articule autour d'un espace central informel dont l'accent est le jardin vivant (plantes, animaux). Les locaux de service ont été positionnés pour permettre une surveillance facile et discrète.

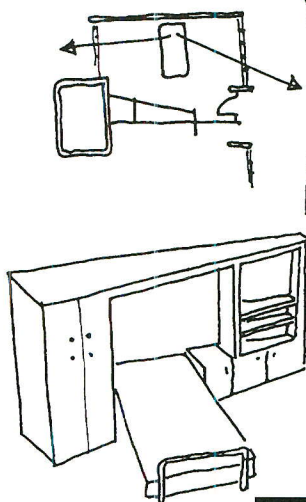
Chaque niveau est une petite place publique avec ses ruelles et ses pavillons, les décors pouvant varier d'un quartier à l'autre (...). Un espace libre et dégagé pour l'implantation d'échoppes, d'expositions, d'animations, pourra servir aux tournois de belote et aux concours de cuisine, etc. Il sera un lieu de rencontre et une invitation au voisinage.

Il est souhaitable qu'une telle unité puisse être bâtie dans un centre urbain. La circulation deviendrait des rues piétonnes que les habitants du quartier emprunteraient pour se rendre à leurs occupations."

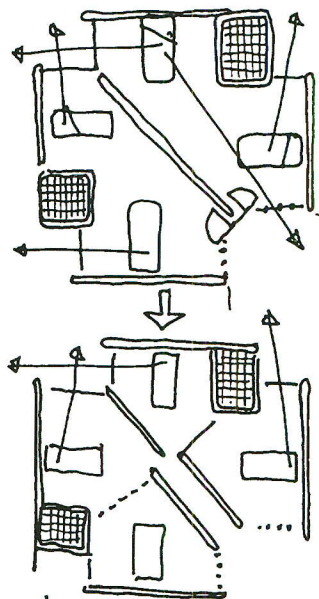
Architectures du grand âge. Variations architecturales sur la fin de vie. Editions du Moniteur. 1988.



A la MAPAD de Cusset, les architectes ont étudié avec soin les dispositions des lits afin que chaque personne âgée puisse avoir un contact visuel avec la vue intérieure et disposer sa propre fenêtre.

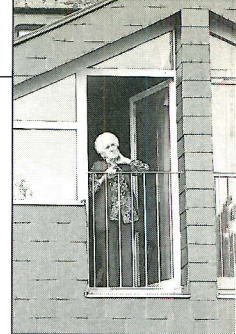


Ils ont veillé aussi avec le plus grand soin aux volumes extérieurs.



Patrick Fabre a même imaginé un jardin, que pourraient entretenir les pensionnaires, pour leur permettre de garder ce contact avec la nature, surtout pour ceux issus de la campagne. La voie ferrée, qui longe à l'arrière la Maison de la Chaise Dieu, deviendra une animation supplémentaire pendant l'été grâce au passage des trains touristiques. Et il avait même envisagé, au départ de son projet, la création d'une gare, jugée un peu en dehors du sujet !

Comme on le voit, l'imagination ne manque pas. Mais de quoi sera fait l'avenir ? "Personne n'est capable de donner une réponse précise, admet Jean-Paul Moitry. Simplement, il ne faut pas voir trop juste, demande-t-il, afin que les établissements puissent s'adapter aux besoins qui surgiront. Donc les organiser dès le début pour recevoir des personnes dépendantes, voire



clin d'œil

Les vertus de l'équipe

Au cours de cette enquête, plusieurs de nos interlocuteurs ont dit le plus grand bien du travail en équipe, mais élargie aux intéressés, c'est-à-dire le directeur du centre, le personnel soignant et de service et même les futurs résidents, quand il est possible de les connaître. Et pour essayer d'aller encore plus loin, essayer aussi de s'entourer d'un gérontologue, d'un psychologue... Mais la liste n'est pas exhaustive. "C'est la meilleure façon de remplir notre mission", affirme Michel Bertherat, architecte chamaliérois.

C'est vrai que le domaine est particulièrement complexe et met en

jeu de multiples partenaires. "Nous devons penser au personnel soignant toujours dévoué et disponible", insiste Jean-Paul Moitry, qui suit les projets à la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Même son de cloche à la SCIC AMO, spécialisée dans l'assistance aux maîtres d'ouvrage. "Avec ce principe, estime Bernard Borel, ingénieur dans cette société, le projet peut être cautionné par tout le monde. C'est ainsi qu'une femme de service a proposé une idée intéressante, la concernant directement, pour le rangement du linge. On ne doit pas découvrir les problèmes, dit-il, quand l'établissement commence à fonctionner".

De l'autre côté dans le mouroir

Un vendredi de novembre, 8h30 le matin, commune de Pont-Saint-Agulmier - Maison de retraite.

Un froid de chien, une pluie d'enfer qui traverse tout, le cafard d'entrée de jeu. Je me dis que ça doit être joli en été, ce petit val qui mousse, où chante une rivière accrochant follement aux herbes ses haillons d'argent, etc. Ça console, mais en novembre par 3° au dessus de zéro c'est pas folichon avec ces tonnes de flotte qui dégoulinent.

Maison de retraite donc, en mission commandée pour l'Ordre, jury de concours : "Humanisation de la maison de retraite de Pont-St-Agulmier".

Pourquoi, c'est pas humain ?

J'hésite à tirer la porte (les consignes de sécurité écornent un peu les poncifs usuels, impossible de dire "j'hésite à pousser la porte", ce ne serait pas conforme). J'hésite donc à entrer en somme, dégoulinant, de l'autre côté dans le mouroir. Courage Marcel, t'es en mission...

Le hall, fresque murale d'un artiste qu'on espère mort et hors d'état de nuire, à gauche en entrant je n'y échappe pas ; à droite, l'entrée du salon et là les vieux.

Plein de vieux yeux et de vieilles têtes autour qui se tournent vers moi. Bonjour m'sieur dame m'efforçais-je de lancer à la cantonade, avec ce ton enjoué et optimiste qu'il convient d'adopter en entrant dans une chambre d'hôpital.

Ils ont l'air de s'en foutre, je suis un peu déçu et honteux d'avoir fait pivoter toutes ces vieilles vertèbres déglinguées. Mémé en courtelle bleue qui bouloche, posée comme un petit tas



Le cyclope

dans certains cas ayant «perdu la tête»... C'est aussi l'opinion de Bernard Borel, qui réclame des bâtiments fonctionnels et flexibles et attend "un «produit» évolutif pour accompagner les personnes âgées en fonction de leur âge".

A la Chaise Dieu, tout est prévu pour que l'établissement puisse être médicalisé. Les gaines passeront par les combles et les vides sanitaires. "Il suffit, en fait, de créer un grand plateau modulable, comme c'est déjà le cas pour les immeubles de bureau, conseille André Jalicon. Mais on se heurte quand même, dit-il, à la multiplication des sanitaires, répartis dans tout le bâtiment. C'est encore plus vrai dans les anciens établissements, construits avec des murs de refend espacés généralement de trois mètres, qui limitent les possibilités de réhabilitation".



Une partie de campagne à la maison de retraite médicalisée des Mélézes, (Réalisation : Coulamy)

Confrontés à des besoins qui ne sont pas toujours clairement exprimés, coincés entre des règlements et les demandes des pensionnaires et du personnel, partagés bien souvent entre les dires des uns et des autres, les architectes sont amenés à résoudre un nombre incalculable de questions. Sans parler

des habitants qui ne comprennent pas immédiatement la lisibilité du projet.

C'est vrai pour tous les édifices, mais celui-ci est tellement plus sensible, car il doit s'opposer à l'image encore tenace de l'hospice, tellement plus complexe aussi, car il doit satisfaire une population qui

vient, ici, terminer ses jours, avec des handicaps plus ou moins visibles. Une population qu'il faut traiter différemment qu'à l'hôpital, bien que condamnée parfois à rester dans un lit. Le bâtiment devient alors un symbole dans notre société, celui qui redonne toute sa dignité au grand âge.



d'os sur une monstruosité roulante et chromée, agite vaguement un poignet, Pépé à casquette baisse son journal et me fait un signe de tête, ça doit être un jeune : les nouvelles l'intéressent encore et il peut les lire.

Les autres ne bronchent pas, ou si peu, tremblotent à peine et se referment.

Sur quoi ils se referment les vieux, sur leur passé, leur jeunesse, les filles, les gars, les parties de jambes en l'air et de chasse avec les copains, les odeurs de guimauve, les giroldes dans la mousse en septembre, leurs accouchements... tous ces souvenirs brouillés, confus et confits dans leur vieille tête comme ces pots-pourris de pétales de fleurs fanées qui dégagent des effluves troubles.

Ou alors, est-ce qu'ils ne se referment sur rien, qu'ils sont juste là à savourer chaque seconde d'ennui qui passe, chaque seconde volée à la mort...

Ou encore ils ont définitivement et complètement disjoncté, ils sont là dans le hall à attendre l'abruti jovial et dégoulinant, le facteur, le laitier, le toubib, une mouche... N'importe quoi qui bouge un peu plus vite qu'eux.

Ou alors c'est un peu tout ça à la fois, les souvenirs, le temps qui passe, et l'ennui.

C'est pas un mouir, ils sont propres et brossés, il sentent la pommade douceâtre sur fond de café au lait. C'est un emmerdoir.

Je me dis qu'il y a un problème de distanciation parce que j'aime bien les mots à la con. Je les imagine le soir devant la télé. Les pubs des pouffiasse qui agitent leurs crinières mordorées et légères comme des nuages,

les bellâtres qui se lèvent à poil au milieu de la nuit pour s'envoyer un grand coup de Contrex en s'en balaçant la moitié sur les chaussettes qu'ils ne portent pas. Les abrutis rasés de près qui trimbalent leur téléphone dans la poche de leur chemisette. Tout notre monde du progrès et de la performance, de machins extra-terrestres qui sont deux en un (vous avez remarqué tous ces trucs qui font deux choses à la fois ?), ce monde dynamique, positif, productif, brillant et coloré.

A mon avis ils s'en tapent le coquillard avec une queue de morue comme le dirait trivialement mon plombier préféré.

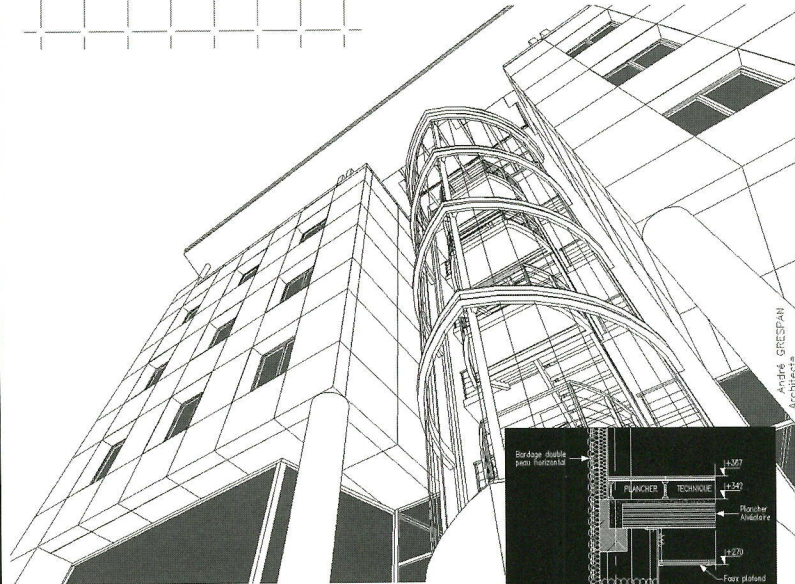
Ils s'en balancent, eux, leur monde c'est les regrets et la déchéance, les vieilles douleurs immobiles.

Voilà le directeur et les responsables de la DDASS, bougez pas les vieux, on va vous choisir un Architecte, on va vous humaniser votre tourne, on va y flanquer du plastique sur le murs et par terre, du qui glisse pas, qui se nettoie bien et qui est doux sous les pieds. On va faire rentrer la lumière, percer des trous, mettre des plantes vertes, vous faire des douches pour se laver avec le fauteuil roulant... Vous allez en prendre plein la tronche du progrès et de la performance.

Crampez-vous, les pépés et les mémés, en route pour l'humanisation triomphante, l'ennui toujours mais en couleur... Soyez raisonnables, vous savez bien qu'on n'a plus le temps de vous garder à la maison sur le fauteuil en osier à côté du fourneau, d'ailleurs y'a plus de fourneaux, alors...

nodal

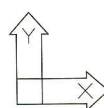
Bureau de dessin



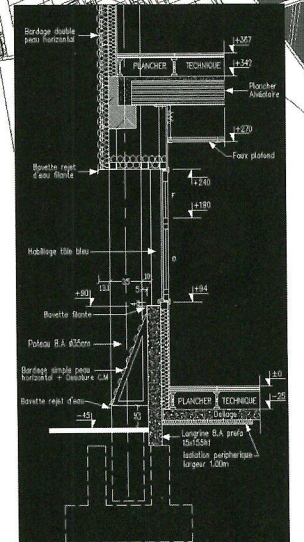
Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques : plans et détails, de l'avant-projet à l'exécution ; perspectives, images de synthèse.

Spécialiste en dessin assisté par ordinateur, nous saurons répondre à vos souhaits :

Contactez-nous !

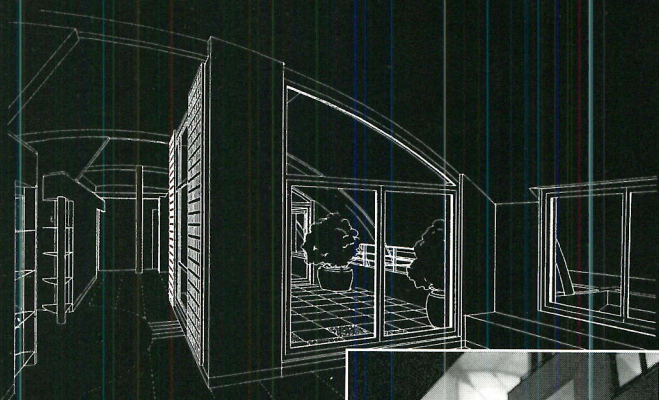
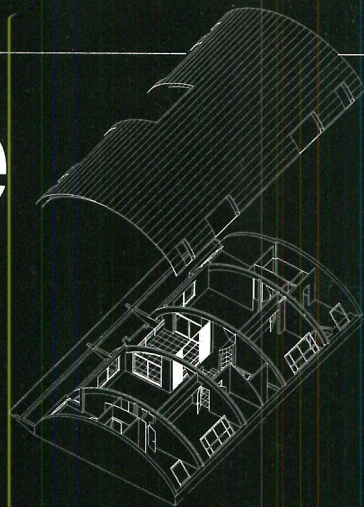


11 avenue Léonard De Vinci
Parc Technologique de La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 73.27.61.88 - Fax 73.28.08.50



Un immeuble d'habitation

C l e r m o n t - F e r r a n d

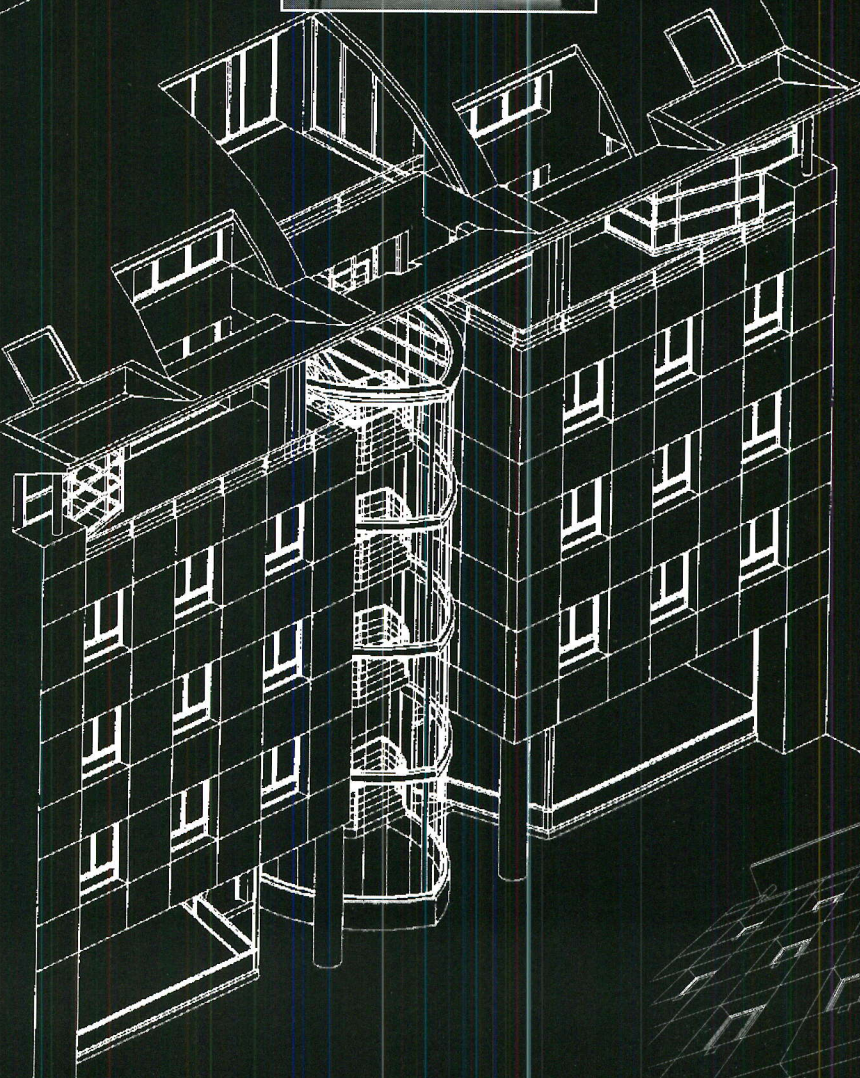
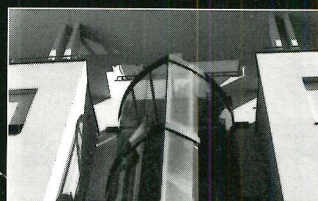


Avec la résidence "Les Cordeliers", un immeuble collectif d'habitation de 2 200 m², André Grespan espère bien rattraper le retard pris par la promotion privée, dont "les programmes sont quasiment absents des revues d'architecture, signe de la difficulté à créer dans ce registre, commente-t-il. Pourtant, Valentin Vigneron ainsi que

Faye et Tournaire, dans les années 70, ont utilisé le créneau pour élaborer d'authentiques architectures. La réalisation de cet immeuble peut susciter un nouvel élan".

Le retrait imposé par le POS a été mis à profit pour créer une façade forte au fond d'une placette ouverte sur le domaine public. Et l'architecture traduit des besoins propres aux éléments de programmation (studios sur trois étages, logements panoramiques avec vue sur la chaîne des Dômes aux 4^e et 5^e étages). La forme de la toiture permet également d'aménager un appartement de 180 m², lové sous la longue voûte en berceau.

La technique de montage de la verrière est simple et traditionnelle pour limiter les coûts. Un regret tout de même, explique André Grespan, celui d'avoir dû abandonner l'habillage des façades en plaques de pierre reconstituée de grande dimension.

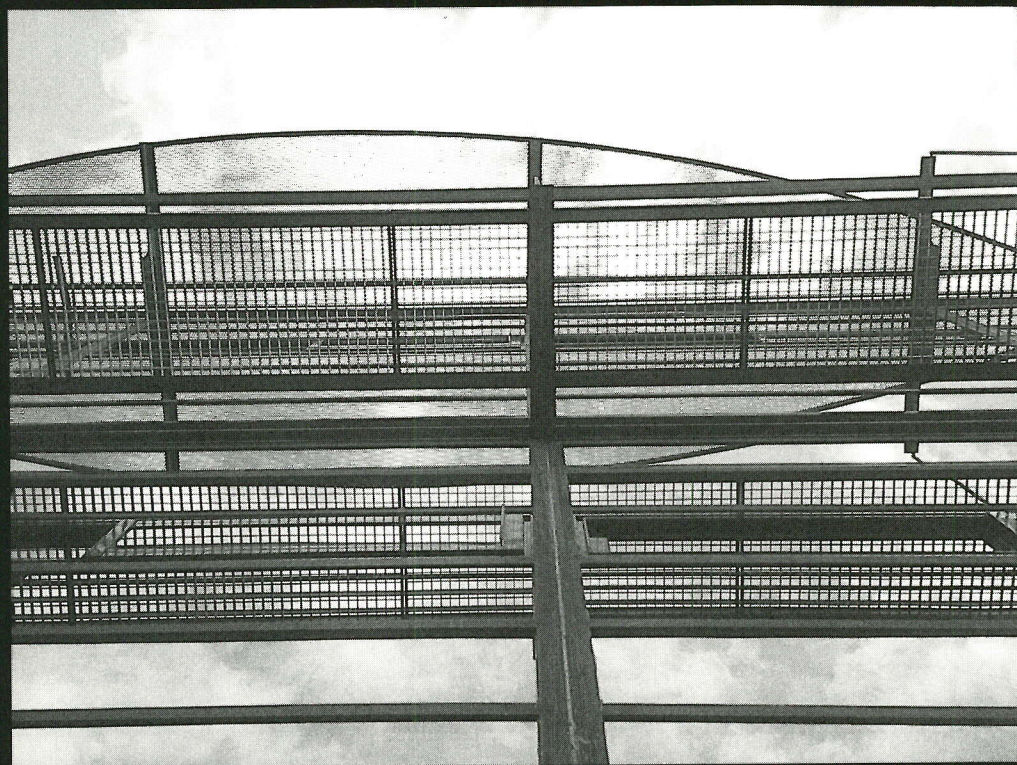


Architecte :
André Grespan
Maître d'ouvrage :
Bila Immobilier

Contact pour cette rubrique :
Christine Descœur

L'extension d'un magasin

C l e r m o n t - F e r r a n d



A l'étré dans sa boutique qui donne sur la place de Jaude, le propriétaire d'Optic 2000, a souhaité voir plus grand. Profitant d'une terrasse existante à l'arrière du magasin, les architectes ont pu agrandir les locaux sur deux niveaux, qui donnent ainsi directement sur un jardin, et permettre à la lumière naturelle d'y entrer largement. En jouant avec le verre et l'acier - aussi bien pour les poteaux poutres, qui soutiennent la terrasse, que pour la façade -, ils ont réussi à créer un nouvel espace agréable, ouvert vers l'extérieur, plus attirant pour les clients. Habités jusqu'ici à un local en longueur, qui ressemblait en fait à un large couloir, ils découvrent aujourd'hui de nouveaux volumes doublés d'un éclairage naturel. Grâce à cette extension et au traitement choisi par les architectes, le magasin a pu transformer totalement l'accueil de la clientèle.

Architectes :
Jacques Moinard
et Philippe Moinard
Maître d'ouvrage :
Optic 2000

Huit logements

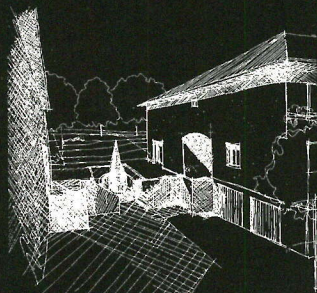
C e y r a t

Ce projet de huit logements a été réalisé sur un terrain en limite du plus ancien lotissement de Ceyrat datant du début des années 70. L'environnement bâti se compose essentiellement de villas imposantes au soubassement de pierre et aux murs blancs typiques de la période "pré-pavillonnaire".

Sous l'impulsion de l'architecte-conseil, un parti a été pris : deux maisons jumelles

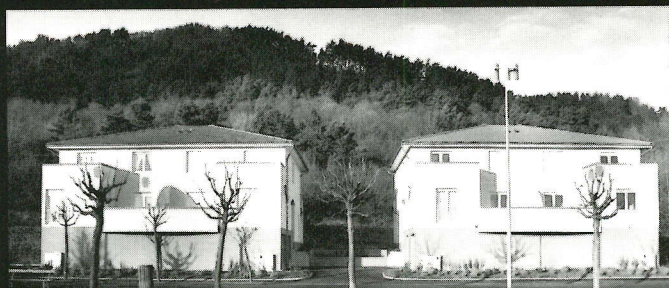
de volumétrie simple, symétriques, renfermant chacune quatre logements en duplex. Elles sont implantées en limite de rue, à proximité du carrefour d'accès à ce quartier haut de Ceyrat, comme deux gardiennes de l'avenue ou la conclusion du lotissement et de l'époque qu'il représente.

Leurs façades blanches et grises sont rehaussées par une pointe de couleur sur les garde-corps, les avant-toits



et les ouvrages de serrurerie. Mais à regarder de plus près, ce sont de fausses jumelles, l'une est agrémentée de rose, l'autre de bleu.

Architecte :
Jean-Paul Lanquette
Maître d'ouvrage :
OPAC du Puy-de-Dôme
et du Massif Central



Photos : Danyel Massacrier



Marcel Massuco

Le bonheur tranquille

COMME BEAUCOUP, MARCEL MASSUCO A VÉCU AU RYTHME DES RENCONTRES ET DES HASARDS DE LA VIE. RETRAITÉ DEPUIS QUELQUES MOIS, IL RETOURNE RÉGULIÈREMENT DANS SON ANCIENNE AGENCE ET DANS SON ITALIE NATALE. FRUITS DE SES SOUVENIRS LES PLUS TENACES. UN HOMME ATTACHANT, QUI VOIT L'AVENIR AU JOUR LE JOUR. CONFIDENCES...

Avec son sourire chaleureux, il vous met tout de suite à l'aise. Mais il ne se découvre que lentement. Il faut taper juste pour qu'il déroule le fil de ses souvenirs. La partie n'est jamais gagnée et il s'arrête de temps en temps pour dire que "son histoire n'intéresse personne". Effet de coquetterie ? Sans doute chez cet émigré italien, qui n'a jamais oublié sa ville natale, Turin. Mais on surprend aussi chez lui cette part d'an-goisse qui le rend parfois nerveux et volubile.

Plus il sourit et moins il se livre. A soixante et quelques années, Marcel Massuco a préféré prendre du large sans couper les ponts avec son passé, en particulier, cette agence qu'il avait créée avec son complice Antoine Espinasse, dans les années soixante. Il y revient plusieurs fois par semaine, s'im-prègne de

cette ambiance qu'il a tant aimée, s'inquiète toujours pour ses anciens collaborateurs, s'arrête traditionnellement au bistrot du coin pour prendre un café et s'en retourne dans son quartier proche des Salins.

Les hasards de la vie

Comme beaucoup, Massuco a vécu au rythme des rencontres et des hasards de la vie. A peine sorti de l'Institut Technique du Bâtiment, à la fin de la guerre, il accepte immédiatement l'invitation de son oncle Giovanni, épicier à la Bourboule. Par goût de l'aventure ? "Il faut saisir sa chance", répond-il. A cet âge là tout est possible". C'est là sans doute le principal tournant de sa vie. L'Auvergne, dont il ignore même l'existence, l'accueille généreusement, et il ne pourra plus s'en défaire. L'Italie s'éloigne pour toujours bien qu'il garde encore, quarante ans plus tard, un œil attendri pour son pays d'origine, un goût immodéré pour le foot, un chauvinisme exacerbé, un accent prononcé et le geste large des gens du sud.

Commence alors l'apprentissage de son métier. D'abord chez un géomètre puis avec un vieil architecte, Bernard, qui "retape" d'anciennes fermes. "A cette époque, se souvient-il, nous étions payés avec des fromages et des saucissons!". C'est lui qui le conseille de se présenter à l'école d'architecture, rue Balainvilliers, l'ancien atelier Papillard, où il entre par la grande porte après avoir réussi son examen de culture générale. "Les immigrés sont souvent plus motivés que les autres", reconnaît-il, avec une certai-

Il a toujours conservé le goût de la mesure.

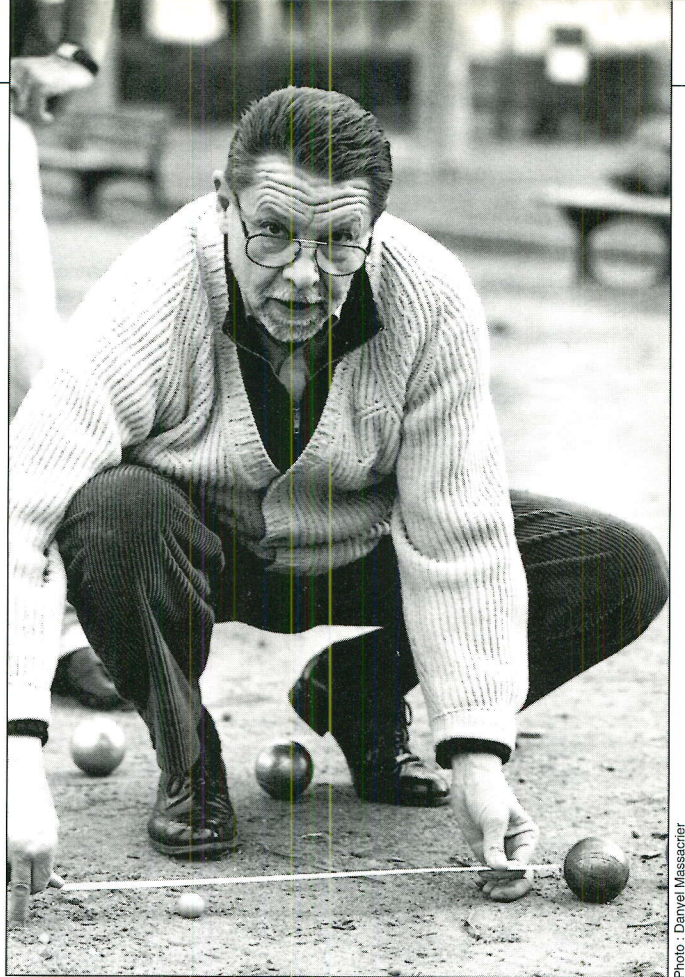


Photo : Danyel Massacrier

ne fierté. Il lui faudra dix ans pour obtenir le diplôme, car les étudiants partageaient alors leur temps entre l'école et le travail.

C'est à ce moment là qu'il rencontre le "père" Paul Jallat, architecte des bâtiments départementaux, et qu'il participe, comme dessinateur, à plusieurs chantiers importants : la colonie de vacances de Murat-le-Quaire, l'agrandissement de la première Préfecture, l'école normale d'instituteurs, ou encore la Maison de la mère et de l'enfant, à Chamalières, avec d'autres archis. Avant de "monter" dans la capitale, pour suivre les cours de l'atelier Pingusson, sur les quais, et préparer son diplôme : un projet de maison des sports, place des Bughes à Clermont. Puis de redescendre en Auvergne pour s'y installer définitivement.

Une paire inséparable

En 1965, la rencontre avec Antoine Espinasse marque l'autre grand tournant de sa vie. "Si vous ne retenez qu'une photographie, prenez celle-ci", dit-il, en sortant de son portefeuille un document légèrement défraîchi, souvenir d'une longue histoire avec Son Ami. Malgré leurs caractères si différents, ils formeront une paire inséparable. Pendant près de trente ans, ils construiront des centaines de logements, de pavil-

lons et d'écoles, sous l'œil vigilant de Marie-Claire Espinasse, qui "gère l'agence de main de maître. Sans elle, admet-il, nous n'aurions jamais tenu le coup".

Le sport l'amène aussi à connaître un certain Joseph Gardet, l'ancien maire infatigable de Courmon d'Auvergne, lorsqu'il jouait comme avant-centre de l'équipe de foot locale. Un homme qui le séduit immédiatement et qui deviendra un proche jusqu'à sa mort. "La dernière fois que je l'ai vu, raconte Massuco, il portait la cravate que je lui avais ramenée d'Italie. Il y a des gestes qui ne peuvent s'oublier". A l'évocation de son passé, il garde le cœur triste et l'esprit gai. "Les choses ne sont pas toujours faciles à dire tant elles sont fortes", ajoute-t-il, en s'agitant sur son fauteuil, avec un large sourire, pour marquer sans doute son désarroi, vitupérant contre la forme, "inspirée sans doute des excentricités de Philippe Stark !". Et d'un geste de la main, il passe à un autre épisode.

Entre temps, cet européen avant l'heure, qui n'apprécie guère le voyage (un paradoxe), se marie avec une anglaise - un pays qu'il déteste royalement, dont il refuse de parler la langue malgré ses nombreux séjours ("je ne supporte pas l'ambiance Outre-Manche") - et ne parvient jamais à obtenir un passeport français. Contrairement à ses deux enfants qui vivent dans le royaume d'Albion : sa fille,

Antoine Espinasse et Marcel Massuco, pendant la préparation de son diplôme, en 1952, à Clermont-Ferrand.



architecte d'intérieur, a opté pour la nationalité française mais choisi Londres, ainsi que son fils, avocat à Cambridge, "anglais jusqu'au bout des ongles", déplore-t-il, préférant, on s'en doute, la nationalité britannique.

Le temps vole

Qu'attend-il aujourd'hui de la vie, lui qui craint la foule, préfère la solitude et se réfugie dans le souvenir d'amitiés disparues ? Dans ce monde agité, il a défini ses marques. Il continue à se passionner pour les équipes italiennes de football dont il suit les péripéties dans "La Stampa", qu'il serre jalousement sous son bras. Il retourne régulièrement dans son pays, avec lequel il entretient un lien indestructible, pour découvrir à chaque fois une nouvelle ville. La dernière en date, Bologne, l'a littéralement conquis. Il participe le plus souvent possible à des tournois de pétanque, place des Salins. Toujours le goût du sport, "car c'en est un !", se défend-il, qui demande de la concentration, une maîtrise de soi et un excellent coup d'œil".

Mais ce qui lui tient le plus au cœur, c'est encore l'architecture, "un métier passionnant mais prenant, pour lequel on ne compte pas les jours ni les nuits, qui nous prive sans doute d'une vie de famille normale. Je ne regrette pas ce temps-là", confie-t-il avec une pointe d'amertume. Il le retrouve maintenant dans cette agence qu'il a servie pendant des années : "Nous menions là une vie communautaire, et pour une fois ne soyons pas modeste, une vie d'artiste enrichissante, avec ses échecs aussi".

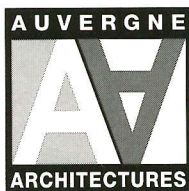
Le meilleur souvenir ? "L'émerveillement de cette petite fille de 6 ans devant l'école que nous avons construite à Cournon avec les Compagnons du Devoir : "Elle est belle mon école, elle a une belle charpente...". En ces quelques mots tout est dit". Le ton donné à cette mini confession est souvent celui de la mélancolie lucide. "Avec l'âge, nous devenons moins tenace, moins accrocheur, confie-t-il. J'ai construit ma vie par étape comme je le souhaitais et je crois sincèrement l'avoir réussi". Marcel Massuco ne prévoit jamais le lendemain et vit au jour le jour. Mais cet homme élégant, chaleureux, enthousiaste, constate aussi avec nostalgie que le "temps vole".

Date	Objet du concours	Maître d'ouvrage	Coût d'objectif TTC	Représentant Ordre des Architectes	Equipes admises à concourir	Equipe lauréate
20-10-93	CONDAT EN FENIERS, Restructuration et extension de l'Hôpital	Hôpital Rural de Condat en Feniers		Ameil D.	Atelier Z/ Lachaize - Lescher/ Marot/	
07-02-94	CLERMONT-FERRAND, Campus des Cézeaux, Maison de l'Etudiant	Rectorat de Clermont-Ferrand		Hérault	D. et L. Ameil, André Jalicon/ Studio Milou/ Daniel Fanzutti/ Odile Decq et Benoît Cornette/ Michel Remon/	Michel Remon/
25-07-94	AURILLAC, Laboratoire d'analyses et de recherches	Conseil Général du Cantal		Lanquette	Franche-Vernet-Delmas-Bastide/ Bony-Thierry/ Marot/ Porcher J.F. et O.-Rougé/ Levy/	Porcher J.F. et O.-Rougé/
08-09-94	MOULINS, CHG. Extension du plateau technique	Centre Hospitalier Général de Moulin		Genre	Sextant/ Groupe 6/ Léaud-Rambourdin-Rivoire-Arca 3/ Behrend/	Groupe 6/
20-09-94	CLERMONT-FERRAND, Cemagref-Engref	CEMAGREF	51 MF HT	Combronde	Pantheon/ Hauvette-Erragne-Pourreyron-Tixier/ Levy/ CCD Architecture/	Hauvette-Erragne-Pourreyron-Tixier
27-10-94	CUSSET, Lycée Professionnel	Région Auvergne	100 MF TTC	Lanquette	D. et L. Ameil-P.Dumas/ Brullmann-Sole-Bourcy/ Debost-Bruhat-Thomas/ Mitrofanoff-Bresson-Combes/Ondet/ Sextant/	
03-11-94	STGERVAIS D'AUVERGNE, Chenil du LEPA	Région Auvergne		Combronde	Sélection sur dossier	Bresson-Combes-Ondet/
14-11-94	RIOM-ES-MONTAGNES, Gendarmerie	Commune de Riom-es-Montagnes		Genre, Lanquette	Sélection sur dossier	Juillard J.P./
07-12-94	MONTLUÇON, Centre Hospitalier Général	Centre Hospitalier Général de Montluçon		Ameil	Phelouzat-Brun/ Riboulet/ Imholz-Zimmerli/ Beauvais-Maret/ Aart International-S. Farah et Associés/ Bertottier/ Kirchnoff-Pinceloup-Lopez/ A.I.A./ Léaud-Rambourdin-Rivoire/ Allemand/	Phelouzat-Brun/ Riboulet/ Beauvais-Maret/
16-12-94	LE PUY EN VELAY, Hôtel du Département	Conseil Général de la Haute-Loire	100 MF HT	Collet	Sélection sur dossier	Wilmotte-Besançon-Fargette-Berger
19-12-94	ST REMY SUR DUROLLE, Gendarmerie	Commune de St Rémy sur Durole	4,5 MF HT	Varillon	Boisloup-Ravoux-Gronowski/ Faye-Tournaire-Vernet/ Morand-Tolla/	
19-12-94		Office Public d'Aménagement et de Construction de la Haute-Loire		Faget	Sélection sur dossier	
<p>AUREC : Bariol Mathais / BEAULIEU : Vallat / BRIVES CHARENSAC / COUBON : SCAPA Boudignon / FONTANNES : Berger G. / LANGEAC : Besançon / LE PUY EN VELAY : Besançon / LE PUY EN VELAY : Torrente / MONISTROL/LOIRE : Fournier / PRADELLES : Fargette-Boyer / ST JUST MALMONT : Rasle / STE SIGOLENE : Grousson / ST PAULIEN : Opération différée / VALS : Fargette / VALS : Fabre P.</p>						
23-12-94	MONTLUÇON, Construction de 24 logements	OPHLM de Montluçon		Lanquette	Sélection sur dossier	Foulet/
12-01-95	AUBIERE, Casimir	Université Blaise Pascal		Cousin	Sélection sur dossier	Bresson-Combes-Ondet/
26/01-95	MONISTROL/LOIRE, Internat du Lycée Léonard de Vinci	Région Auvergne		Collet	Sélection sur dossier	Margalejo-Fiszler-Escande-Jarlier/
26-01-95	YZEURE, Lycée Technique et Lycée Professionnel	Région Auvergne		Lanquette	Dottelonde-Gaillard/ SCPA Aujames-Perrin-Recoules/ Gallon B./ SCPA Imholz F et R-Bourdet-Voinchet/ SCPA Douat-Harland et Associés-SARL Arca 3/	

erratum

Dans la rubrique Savoir-faire, N°8, Ilot des Pointilloux, le maître d'ouvrage est l'OPAC du Puy-de-Dôme et non la ville de Courmon.

Je m'abonne à



Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 50 francs.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 50 F ou 90 F pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes - Région Auvergne - 40, boulevard Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand

Nom

Société ou Organisme

Adresse

Code postal Ville

Date Signature

annonces

DEMANDES D'EMPLOI

Architectes

Bougard Muriel, 73 35 96 75
Prévost Philippe, 49 64 04 34
Rey Gérard, 62 12 43 40
Vladimirova Jasmina, 84 28 64 85

Collaborateur architecte

Coutrot Joëlle, 47 37 89 07

Dessinateur

Lopes Claude, 73 25 24 88

Dessinateurs/projeteurs

Farigoule Michel, 71 50 37 52
Leroy Patrice, 30 56 62 37

Secrétaires

Batisse Dauquaire Agnès, 73 69 68 18
Fragne Sophie, 73 37 42 32
Meyniel Sandrine, 73 26 07 12
Rossignol Vinciane, 73 63 91 10
Tixier Fabienne, 73 84 23 20

Divers

Lycéen en 2^e année de Construction et Topographie Gilbert Romme à Riom, cherche stage en agence juin 1995. Savinel Sébastien, 73 84 28 87.

Etudiant 5^e année Ecole d'Architecture de Clermont-Fd, cherche

emploi agence 2 ou 3 jours par semaine, totalité des vacances universitaires. Delamaide Wilfrid, 73 93 70 94.

VENTE

Architecte vend bureau, Chamalières, rez-de-chaussée, sur avenue, 3 vitrines, surface 60 m² + annexes, parking. Tél. 73 30 87 00.

DIVERS

Recherchons architecte(s) associé(s) en vue collaboration puis reprise société d'architecture en plein essor ; clientèle publique et privée Province et Paris. Lettre de motivation avec références : Télécopie (1) 47 34 36 02 (Paris)

Transmettre vos annonces au secrétariat du Conseil de l'Ordre Fax 73 34 39 09

Le Secrétariat de l'Ordre est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (C.V., etc.).



C.G.2A

Le spécialiste de l'ascenseur en immeuble existant

Quelle que soit la configuration
de votre immeuble,
l'implantation d'un ascenseur
est toujours possible.

Compagnie Générale d'Applications Ascenseurs

Agence Loire-Auvergne
35, rue du Pré la Reine - 63100 Clermont-Ferrand
Tél. 73 90 72 89 - Fax 73 91 91 06

Vous avez un projet à réaliser ? Consultez

**Spécialistes en
papiers peints
et revêtements
muraux**

Distributeur de toutes
les marques



**Spécialistes en
peinture façade,
décoration et
traitement du bois**

Distributeur régional
SIKKENS, LUCITE,
MONTANA, ALLIGATOR

ARVERNA

MAISON LAVIE FONDÉE EN 1883

ARVERNA est à votre service pour vous fournir

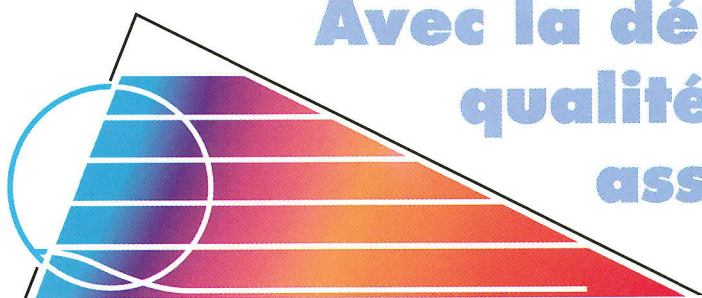
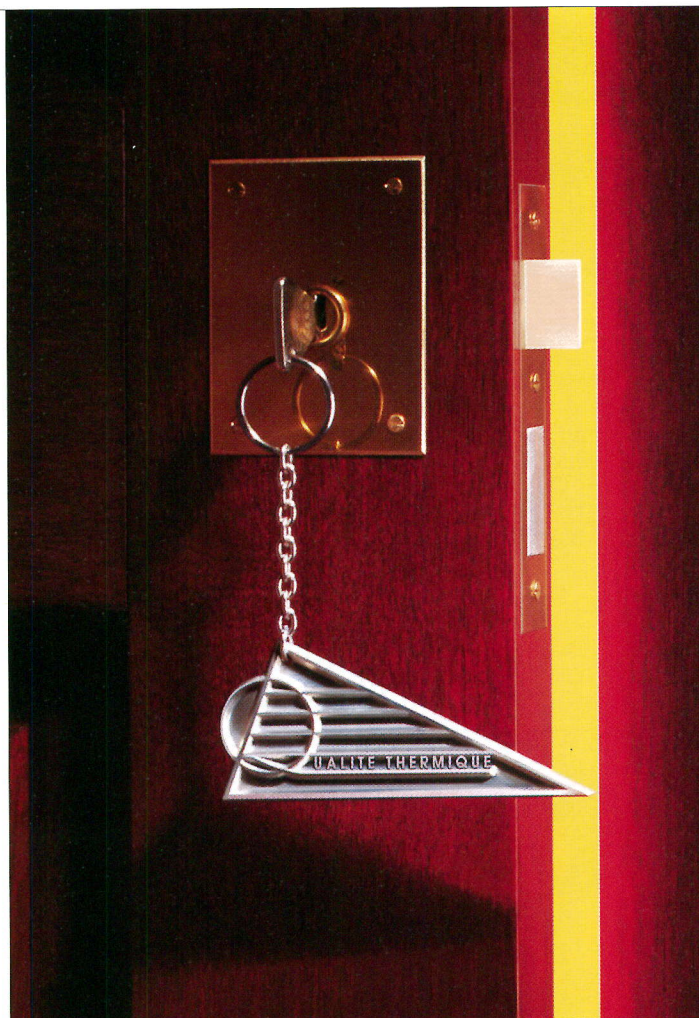
- des collections, des échantillons, des nuanciers
- des documentations techniques, des notices de pose
- des prix

M. NYAULT et tous ses collaborateurs ont acquis
une très grande expérience sur les chantiers de leurs
1 300 clients entrepreneurs de plâtrerie peinture depuis
de nombreuses années

**Magasin de décoration, 4, place de la Victoire • Hall de choix et dépôt, 20, rue d'Amboise (parking) Clermont-Ferrand
tél. 73 91 32 86 • fax 73 90 89 87**

**TOUTES LES
CONSTRUCTIONS
NE SE
VALENT PAS**

le confort et la performance
d'un chauffage dépendent du
respect de la réglementation
thermique

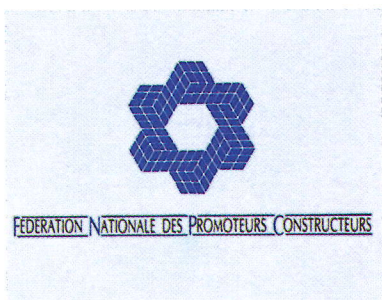


**Avec la démarche
qualité thermique,
assurez-vous**

**de la satisfaction
de nos clients
communs**

QUALITE THERMIQUE
Entrez, vous êtes bien.

p a r t e n a i r e s p o u r l a q u a l i t é





*Primagaz Eternella.
Du jamais vu dans l'invisible.*

Magique côté gazon, féérique côté maison, voici Primagaz Eternella.

Primagaz Eternella... la première citerne enterrée sous coque plastique et contrôle vidéo pour mettre définitivement le propane à l'abri des regards et du temps.

Installée comme par enchantement, un trou c'est tout, Primagaz Eternella vous offre au rythme des saisons toutes les qualités exceptionnelles et économiques de

l'énergie propane : cuisson, eau chaude, chauffage...

Pour un tel progrès 29 m² de jardin suffisent...

Primagaz Eternella, aujourd'hui les citernes enterrées ne se déterrent plus.

36 15 PRIMAGAZ



L'ÉNERGIE D'ALLER PLUS LOIN

Concessionnaire régional

AROUCHY

APRIME

CARRELAGE - SALLES DE BAINS - CHAUFFAGE - CLIMATISATION - ENERGIE GAZ
18, rue Louis-Blériot - Z.I. du Brézet - 63100 Clermont-Ferrand. Tél. 73 90 93 51 - Fax 73 90 26 85